



Le Domaine de  
CHAMBRAY

revue de la société libre  
d'agriculture, sciences,  
arts et belles lettres de l'eure

**n°5**

Connaissance  
de  
L'EURE





*N*OUS avons lancé cette revue l'an dernier pour apporter notre contribution à la connaissance des ressources et des besoins de notre département, notre ambition étant de poursuivre le travail commencé il y a 180 ans par les fondateurs de notre société.

Ce numéro — plus important que nos parutions normales — est consacré en grande part au domaine de Chambray, à ses origines, et à la fondation à travers laquelle une très ancienne famille normande voit poursuivre ses traditions au service de notre région.

Vous lirez ci-après le récit de la création de notre section : « Les Amis de Chambray » et l'évocation de toute cette histoire toujours aussi riche.

En effet depuis douze ans, après sa donation au ministère de l'Agriculture, Chambray abrite un lycée agricole en plein essor.

Nous complétons cette présentation par un bilan des récentes activités de la Société libre. Grâce à nos conférences, aux excursions et expositions réalisées, nous souhaitons contribuer à l'animation culturelle et à la connaissance de notre département. Nos lecteurs nous permettront de leur dire que la réussite de notre entreprise repose sur leur participation active : nous espérons aussi qu'ils feront connaître autour d'eux notre société et lui trouveront de nouveaux adhérents. Notre action commune, la revue de la société pourra s'améliorer et être plus efficace.



Madame la marquise de Chambray  
accueillant le ministre de l'Agricul-  
ture Edgar Faure.

## LES AMIS DE CHAMBRAY



Le lieutenant Edouard de Chambray.

Je suis très sensible à l'honneur qui m'a été fait d'être pressenti par la Société d'Agriculture de l'Eure et son Président, Monsieur Gilbert MARTIN, pour être le premier Président des AMIS DE CHAMBRAY.

J'ai été d'autant plus enclin à accepter que de très anciens liens d'amitié unissaient le Marquis et la Marquise de CHAMBRAY et mes parents.

Je voudrais tout d'abord saluer la mémoire d'Edouard de CHAMBRAY, Officier de Renseignements au 92<sup>e</sup> G.R.D.I., tombé glorieusement en 1940 à JAUCHE en BELGIQUE.

Les inscriptions placées aux deux grilles du parc rappelleront aux générations à venir le sacrifice de ce jeune officier et d'une famille qui a apporté depuis plusieurs siècles une contribution glorieuse à l'histoire de ce pays.

Domaine de CHAMBRAY

Donné à l'Etat Français

En mémoire d'Edouard de CHAMBRAY

Lieutenant de Cavalerie

Mort pour la France

1912-1940

De son sang généreusement répandu pour sa patrie, il a signé le dernier chapitre du livre de famille.

Son souvenir sera perpétué à la demande des donateurs par une cérémonie religieuse, le 13 octobre de chaque année, fête de la Saint Edouard à la chapelle du château, et l'après-midi par l'ouverture du parc aux habitants et voisins de campagne, suivant en cela la tradition de la famille CHAMBRAY, qui ouvre son parc à tous ceux qui en expriment le désir et aux habitants du pays qui désirent s'y promener.

Les buts des donateurs — qui seront ceux des AMIS DE CHAMBRAY — sont précisés dans l'acte de donation ; je pense ne pouvoir mieux faire que d'en lire de très larges extraits.

- 1° — Perpétuer le souvenir d'Edouard de CHAMBRAY, dernier du nom d'une famille normande qui a possédé la terre de CHAMBRAY sans interruption dans la ligne masculine, depuis plus de 800 ans. Edouard de CHAMBRAY, lieutenant de cavalerie, a été tué à l'ennemi, le 13 mai 1940 à JAUCHE (BELGIQUE).
- 2° — Sauvegarder à jamais le château de toutes additions ou modifications extérieures à son ensemble architectural actuel.
- 3° — Affecter spécialement l'ensemble du domaine tel qu'il est constitué à ce jour au Ministère de l'Agriculture, pour y créer sous le vocable « FONDATION EDOUARD DE CHAMBRAY », un centre d'enseignement, de recherches et d'expérimentation agricoles.
- 4° — Les conditions ci-dessus étant remplies : permettre à l'Etat Français de jouer à CHAMBRAY son rôle de défenseur du Vrai du Beau et du Bien.

Et plus loin, l'acte précise que le donataire devra conserver au domaine son caractère et son intégrité, n'apporter aucun changement dans l'aspect intérieur du château, de la chapelle, de la porte fortifiée, des tourelles du colombier et de la chartreuse. Il devra conserver à la chapelle sa destination avec le mobilier qui lui est affecté, veiller sur les tombes de la famille de CHAMBRAY, qui y sont déposées. Conserver également le caractère et la destination des parcs, jardins, canaux et rivières. Il entretiendra le tout en bon état et en belle ordonnance en y apportant les soins d'un bon père de famille.

L'ambition des « AMIS DE CHAMBRAY » est de contribuer à ce que se réalise intégralement les désirs des donateurs.

En faisant cette donation à l'Etat Français, le Marquis et la Marquise de CHAMBRAY, considérant en quelque sorte l'Etat Français comme le prolongement de leur famille éteinte, lui confient à jamais avec le château et le domaine, l'âme même et les traditions de CHAMBRAY, ce but moral primant ainsi la matérialité de la donation.

Ces tombes qui sont dans la chapelle, ces portraits accrochés aux murs, ces archives qui dorment dans le chartrier, dans la bibliothèque, ce sont les tombes et les portraits, les archives et les livres des ancêtres de l'enfant qu'ils pleurent. Il a versé son sang pour la patrie ; ne pouvant lui transmettre son héritage, du moins voudraient-ils que ceux qui le recueilleront y fassent vivre à jamais sa mémoire, et habitant sa maison avec le respect et l'amour qu'il avait lui-même pour les vieilles choses, pour « le domaine de ses pères ».

Je suis certain que les « AMIS DE CHAMBRAY » contribueront, dans leur modeste sphère à assurer la pérennité des intentions des fondateurs et à conserver vivant, dans les lieux où elle a vécu, le souvenir d'une famille qui s'est toujours dévouée au service de la France.

Louis d'ALBUFERA,  
*Président des Amis de Chambray.*

5

## MOTION TENDANT A LA CRÉATION D'UN COLLÈGE AGRICOLE SUR LE DOMAINE DE CHAMBRAY (EURE)

L'UNION FEDERALE, C.G.A. de l'EURE, réunie en Assemblée Générale le 28 octobre 1949,

après une large discussion sur le problème de l'Enseignement Agricole,

- ESTIMANT que la culture générale devient de plus en plus nécessaire à l'agriculteur moderne,
- ESTIMANT que la formation intensive d'une élite paysanne est indispensable au développement harmonieux de l'agriculture.
- CONSTATANT d'une part que l'enseignement primaire ne permet pas cette formation,
- CONSTATANT d'autre part que le recrutement des écoles pratiques d'agriculture est constitué dans une large proportion par des jeunes des villes, ce qui n'est pas regrettable mais dénote une faute de conception de l'enseignement agricole dont devraient, par priorité, bénéficier les jeunes ruraux.

L'UNION FEDERALE AGRICOLE :

— COMPREND parfaitement que le Ministère de l'Agriculture hésite à bâtir purement et simplement une nouvelle école pratique suivant les conceptions actuelles de l'enseignement agricole.

— SOUHAITE vivement toutefois que la donation du Marquis de CHAMBRAY serve l'Agriculture suivant la ligne tracée par son testament.

— PROPOSE en conséquence :

- que le Domaine de CHAMBRAY serve de cadre à une expérience de Collège Agricole où des formules nouvelles et hardies seraient mises au point permettant aux Jeunes l'assimilation PROGRESSIVE et PARALLELE de la culture générale propre à l'enseignement secondaire et des sciences agricoles ;
- cet enseignement étant donné entre la classe de sixième et la classe de première, l'ensemble de ces études étant sanctionné par un baccalauréat de sciences agricoles.

En prenant cette délibération l'UNION FEDERALE AGRICOLE ne pensait pas jouer les augures... et pourtant, 15 ans après, le vœu des Dirigeants Agricoles de l'Eure, qui rejoignaient celui des généreux donateurs de ce magnifique Domaine de CHAMBRAY, est devenu réalité, une splendide réalité, dépassant les souhaits de l'Union Fédérale qui n'envisageait qu'un Collège.

Ce qui prouve qu'une idée s'appuyant sur la logique et sur l'évolution finit toujours par germer — en l'occurrence le temps qu'il a fallu aux autorités compétentes de rompre avec les routines et de s'engager dans la voie qui mène au Progrès.

Nous n'aurons jamais trop de reconnaissance à Monsieur et Madame de CHAMBRAY, de nous avoir apporté, aux uns et aux autres, les moyens de concevoir une nouvelle forme d'enseignement agricole et de la mettre à la portée de nos enfants.

Le Monde Rural l'a compris. Alors qu'en 1949, 90 % des élèves fréquentant les Ecoles Pratiques d'Agriculture étaient des jeunes citadins en rupture d'enseignement classique, aujourd'hui le *Lycée* de Chambray accueille plus de 50 % de fils d'agriculteurs.

GILBERT MARTIN,

*Président Honoraire de la Chambre d'Agriculture  
de l'Eure,*

*Membre de l'Académie d'Agriculture,*

*Président de la C.G.A. en 1949.*



La chapelle et le monument d'Edouard de Chambray.

# LES SEIGNEURS DE CHAMBRAY

Ce texte est celui de la conférence prononcée par M. Ivan CLOULAS, Directeur des Services d'Archives de l'Eure, le dimanche 5 octobre 1969 à Chambray (commune de Gouville) lors de l'Assemblée générale de la Société Libre au cours de laquelle en présence de Madame la Marquise de Chambray, fut créée la section des « Amis de Chambray » présidée par M. le Duc Louis d'Albuféra.

Les éléments de cet exposé proviennent de l'exploitation du Chartrier de Chambray, notamment des recueils historiques rédigés au XVIII<sup>e</sup> siècle par le Marquis Louis de Chambray et également d'un résumé biographique établi par Madame la Marquise de Chambray. Ont été aussi consultées quelques notices imprimées parmi lesquelles nous citerons les principales : Raymond Bordeaux, « Notice biographique sur M. le Général-Marquis de Chambray », Caen, 1850 (extrait de l'Association normande, t. XVI) ; abbé Ch. GUERY, « Le bailli de Chambray », Evreux, 1904 (extrait du recueil des travaux de la Société Libre de l'Eure, VI<sup>e</sup> série, t. 1, 1903, année 1904) et du même auteur, « Curieux voyage d'une abbesse d'Almenèches au XVIII<sup>e</sup> siècle », Alençon, 1912 (extrait du bulletin de la Société Historique et Archéologique de l'Orne, t. XXXI, 2<sup>e</sup> bulletin, 1912). Pour l'époque révolutionnaire, on s'est reporté à : L. de la SICOTIERE, « Louis de FROTTE et les insurrections normandes », Paris, 1889. Enfin la notice de Louis Régnier, « Tillières, Breteuil, Condé, Chambray. Notes archéologiques », Rouen, 1917, (extrait de l'Annuaire de l'Association normande, année 1914), et celle de H. Soulange-Bodin, « Châteaux de Normandie », t. II, Paris et Bruxelles, 1929, p. 98-107, ont fourni des notations originales pour l'histoire des campagnes successives de construction entreprises par les seigneurs de Chambray.

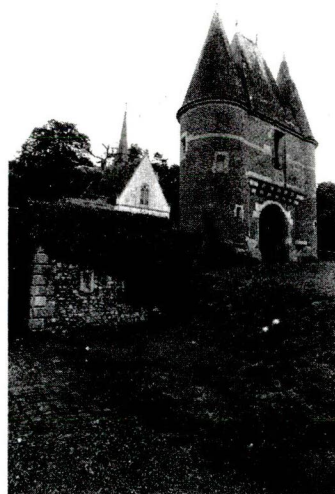
Les seigneurs de Chambray sont issus de la maison noble de la Ferté-Fresnel, dans l'actuel département de l'Orne. Le fondateur de cette maison au X<sup>e</sup> siècle serait Turulphe, qui avait pris part à la conquête de la Normandie par le duc Rollon et qui en avait reçu le château de la Ferté-Fresnel, siège d'une des principales baronnies de la région.

Le fils de Turulphe, Radulphe, ou Raoul Fresnel se signale, suivant l'historien Orderic Vital, moine de l'abbaye de Saint-Evroult, par son zèle pour la reconstruction des églises que les bandes normandes, dont faisait partie

son propre père, avaient précédemment détruites.

Le fils de Radulphe, Guillaume I<sup>er</sup> accompagne Guillaume le Bâtard à la conquête de l'Angleterre en 1066.

Son fils et successeur, Richard I<sup>er</sup>, baron de la Ferté-Fresnel, entre à Jérusalem en 1099 aux côtés de Robert, duc de Normandie. Il meurt en 1119. Guillaume II, qui devient alors baron de la Ferté-Fresnel prend parti en 1120, avec Eustache du Perche et Richer II, baron de l'Aigle, pour le roi de France Louis le Gros, contre Henri I<sup>er</sup> d'Angleterre. Comme



Poterne et chapelle du château.

ses prédécesseurs il fait des donations aux abbayes de Lyre et du Bec, au prieuré de Chaise-Dieu, à l'église Notre-Dame-du-Désert.

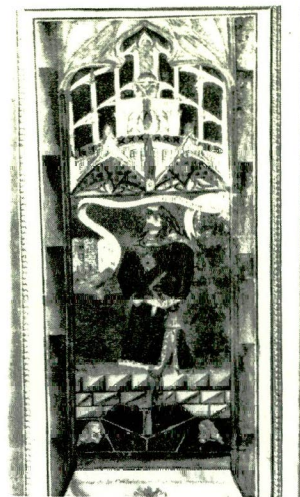
En 1138, il participe aux luttes féodales que provoque l'ouverture de la succession du roi Henri I<sup>er</sup> d'Angleterre. Guillaume se déclare pour Étienne de Blois, neveu du feu roi, contre Matilde, sa fille unique, veuve de l'empereur Henri V et épouse de Geoffroy Plantagenêt, comte d'Anjou. Tout ceci n'empêche pas le fils de Guillaume II, Richard II de la Ferté-Fresnel, de se rallier à Henri II Plantagenêt, devenu roi d'Angleterre en 1153.

L'héritier de la baronnie de la Ferté-Fresnel, Richard III, épouse avant 1170 Isabelle de Grandvilliers fille de Godefroy, seigneur de Blandey. Il a pour fils Guillaume III qui lui succède vers 1198 à la Ferté-Fresnel et Simon, le premier seigneur de Chambray et Blandey. Isabelle de Grandvilliers avait reçu en héritage les terres de Grandvilliers, Chagny, Blandey et Chambray. En 1210, elle donna une partie de ses biens à ses fils en avance d'hoirie. Guillaume III reçut Grandvilliers et Chagny, Simon eut Blandey. Isabelle mourut en 1224 et de sa succession, Simon reçut encore Chambray.

Simon, premier seigneur de Chambray, tenait sa seigneurie en parage de son frère aîné. Le plein fief de haubert de Chambray relevait du fief des Essarts, paroisse de Gouville, et le demi-fief de Blandey relevait du fief de Chagny. L'ensemble de ce domaine prit dès lors le seul nom de Chambray.

Le premier seigneur de Chambray mourut vers 1235. Son fils Simon II lui succéda. C'est de cette époque que date le premier château-fort de la seigneurie, établi sur la partie du domaine relevant féodalement du fief des Essarts. Cette demeure forte aurait été reproduite en 1240 sur un vitrail de la cathédrale d'Evreux représentant Simon II. Ce seigneur, mort vers 1253, eut pour successeur son fils, Jean I<sup>er</sup>, qui portait le titre de chevalier. C'est à cette époque que la Maison de Chambray abandonna les armes de la Ferté-Fresnel (une fleur de fraxinelle) pour le blason propre de Chambray : « d'hermines à trois tourteaux de gueules posés 2 et 1. Pour cimier un aigle paraissant à demi, comme pour prendre son vol et pour supports deux anges de carnation ».

Mort après 1283, Jean I<sup>er</sup> eut pour fils et successeur Jean II, chevalier de Chambray, qui fut chambellan du roi Charles IV Le Bel en 1323. Son fils aîné Yon n'eut que deux filles. Il mourut en 1391. Sa fille aînée Yollent lui succéda avec son mari, Jean



Simon II d'après un vitrail disparu de la Cathédrale d'Evreux.

d'Isloü, associé à elle pour la seigneurie de Chambray. Parmi leurs enfants, on trouve François, nommé bailli et capitaine d'Evreux par Charles V en 1379 et Robert, abbé de Saint-Etienne de Caen. Après avoir appartenu à la famille de Yon, la seigneurie revint à Jean III de Chambray qui la racheta par échange à Yollent, le 2 février 1428. Ce Jean III était fils de Roger de Chambray, seigneur de Limeux et de Saint-Denis-du-Béhélan, qui guerroya avec Du Guesclin en 1371 et mourut en 1410. La mère de Jean III, Catherine de Ménilles, après avoir tenté de résister à l'invasion anglaise, dut se soumettre au roi d'Angleterre en 1418 et Henri V, s'intitulant roi de France et d'Angleterre, reçut son hommage à Evreux, en 1421, pour ses biens propres de Thevray, Bérou et Ménilles.

Cependant Jean III de Chambray qui avait été obligé de fuir l'envahisseur en 1424 participait activement aux opérations engagées par Charles VII contre les Anglais. Il rallia au parti français ses deux frères que le roi d'Angleterre avait soudoyés. Il participa au siège d'Orléans en 1429 mené par Jeanne-d'Arc. Il s'y distingua tellement qu'il y fut armé chevalier sur place.

En riposte, le 30 novembre 1430, le roi d'Angleterre confisqua tous les biens de la famille de Chambray, pour les donner à son favori Guillaume Staverton, qui les posséda jusqu'en 1449. Jean III de Chambray, qui, pendant son exil, avait établi sa famille à Poncé-en-Vendômois, put alors rentrer dans ses biens patrimoniaux. Il mourut en 1458 ou 1459.

Il avait eu comme fils Jacques, Chambellan du duc d'Orléans qui devint le roi Louis XII, grand bailli d'Evreux, l'un des députés du roi de France pour ratifier le traité d'Étaples en 1499, établissant la paix entre Charles VIII, roi de France, et Henri VII d'Angleterre.

Le fils aîné de Jean III, Jean IV lui succéda comme seigneur de Chambray. C'est Jean IV et sa femme Françoise de Tillay, qui rétablirent la chapelle castrale Saint-Laurent, attestée dès le XIII<sup>e</sup> siècle : ils la remplacèrent par l'édifice que l'on voit actuellement, élevé entre 1490 et 1500. Après l'expulsion des Anglais, la reconstruction du château-fort avait été entreprise par Jean III en 1450 et menée à bien par Jean IV : il en reste, outre la chapelle, les fragments d'une enceinte flanquée de petites tours rondes et la poterne d'entrée avec mâchicoulis. Le logis principal jouxtait la chapelle au nord. Nicolas, fils de Jean IV, devint seigneur de Chambray en 1529. Il était marié à Bonaventure de Prunelé qui comptait parmi ses ancêtres Louis le Gros, roi de France. Les nouveaux seigneurs embellirent la façade du logis seigneurial en y plaçant leurs effigies en haut relief, ainsi que celles de leurs quatre enfants, avec les armes de Chambray et de Prunelé.

Cependant cette amélioration fut jugée insuffisante et les travaux repris par le fils de Jean IV, Gabriel, qui devint seigneur de Chambray en 1560 à la mort de son père.

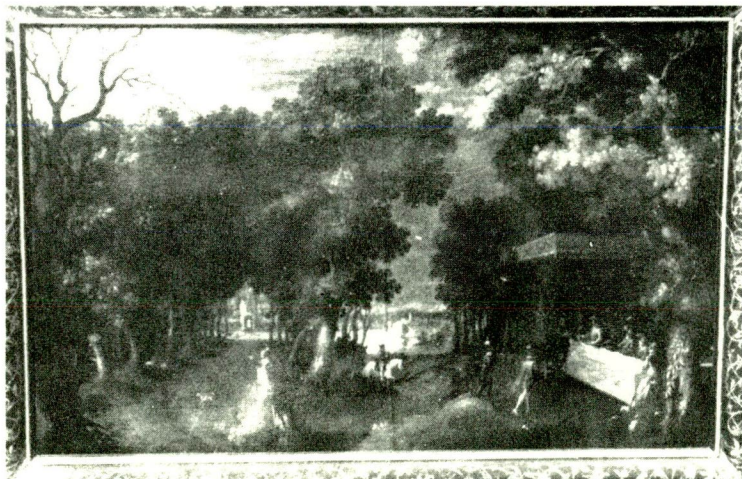
5

Ce seigneur qui porta le titre de baron avait été dans sa jeunesse abbé de Corneilles puis, son aîné étant mort, il était passé dans le siècle, était devenu page du Dauphin et avait embrassé la carrière des armes. Nous le trouvons en 1576 député de la noblesse du bailliage d'Evreux aux Etats Généraux de Blois, en 1578, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Henri III, en 1580 pannetier du roi, en 1588 de nouveau député aux Etats Généraux de Blois. Très tôt rallié à Henri IV, il prend part à la bataille d'Ivry, entre ce roi et le duc de Mayenne (1590), est chargé du commandement militaire dans la région de Houdan, Dreux, Nonancourt, Verneuil, Condé et Breteuil. Il est capitaine de cinquante hommes d'armes des Ordonnances, commandant de la garnison du château de Condé-sur-Iton. Il joue un rôle déterminant lors du siège de Dreux par Henri IV et le roi lui accorde en janvier 1594 la propriété des immeubles de ses sujets rebelles habitant la ville.

Gabriel de Chambray avait épousé en 1578 Jeanne d'Angennes, veuve de Jean de Gaignon, gouverneur de la ville et du duché d'Orléans. Il commença ensuite vers 1585 la construction du château actuel sur l'aile basse des cuisines du château du XV<sup>e</sup> siècle.

Lui succéda en 1636, Tenneguy, son fils, qui épousa Suzanne d'Ailly, dont la sœur était mariée à François de Châtillon, fils de

Fête et banquet à la Cour royale au XVI<sup>e</sup> siècle.  
Peinture de l'antichambre de la bibliothèque.



l'amiral Gaspard de Coligny, massacré à la Saint-Barthélemy.

Tenneguy, maréchal de camp, gouverneur de Pont-de-l'Arche, député de la noblesse de la vicomté de Beaumont-le-Roger pour les élections aux Etats de Normandie, aimait beaucoup la chasse et entretenait une meute de 80 chiens courants. Endetté par la vie de Cour et par l'appétit des créanciers de son oncle maternel qui lui avait joué le mauvais tour de le constituer son légataire universel, il vendit de nombreuses terres qui appartenaient à la famille depuis des siècles et même la terre de Chambray, s'en réservant seulement l'usufruit.

De sa seconde épouse, Hélène de Baignard, nièce de M. de Péricard, évêque d'Evreux, il eut deux enfants. Cette femme courageuse se trouva en 1645, à la mort de son mari, résider dans des terres qui cessaient de lui appartenir. Elle tint tête aux créanciers et conserva Chambray à Nicolas, son fils mineur. César, duc de Vendôme, en considération de l'amitié qu'il avait portée à son père, fit élever Nicolas auprès de lui. Comme le prince était grand amiral de France, il fit entrer le jeune homme dans la marine et le nomma en 1662 capitaine des armées navales. Nicolas de Chambray remplit alors plusieurs missions de confiance. Pour lui marquer sa gratitude, le duc de Vendôme reconnut lui être redevable de 58.826 livres tournois 10 sols et lui assigna cette somme à prendre sur le roi Charles II d'Angleterre à qui le duc avait fourni des fusils et autres armes (1664). Malheureusement pour Chambray, le duc et le roi moururent peu après et la promesse resta lettre morte. Nicolas retira par contre de nombreux avantages financiers de son mariage avec Anne Le Doulx de Melleville. Il commença à racheter les biens aliénés par son père et à remettre en état la demeure de Chambray qu'il avait trouvée en état complet d'abandon, particulièrement le vieux château construit en 1450.

Il mourut en 1697, ayant eu quinze enfants dont huit survécurent parmi lesquels :

Nicolas-François, marquis de Chambray.

Jacques-François, grand'croix et bailli de Malte.

Hélène-Marthe, abbesse de l'abbaye royale d'Almenêches à Argentan.

Nicolas-François, marquis de Chambray, colonel d'un régiment d'infanterie de son nom en 1702, s'illustra dans les guerres de Flandre. Après avoir brillé à la Cour, il s'adonna à la dévotion sur le coup de la mort tragique d'un de ses fils. En 1740, il édifia

dans le parc de Chambray une petite chartreuse où il s'occupait à la prière et à la culture des fleurs. Il écrivit ainsi un ouvrage de morale et de piété : « Les fruits de la solitude », qui fut publié presque un siècle plus tard en 1839. Il établit à Gouville une confrérie du scapulaire et une chapelle pour la dévotion de Saint-Sacrement. Il allait passer des mois entiers à l'abbaye de la Trappe. Il mourut en 1750. Il avait considérablement amélioré le domaine et le château actuel : pour cela il avait fait détruire les restes du vieux château et achever le nouveau vers l'Est en y plaçant les bustes et les armes de Nicolas de Chambray et de Bonaventure de Prunelé.

Le frère cadet de Nicolas-François, acquit une grande renommée sous la bannière de l'Ordre de Malte, avec le titre de grand bailli. Jacques-François de Chambray était né à Evreux, à l'emplacement de l'actuelle rue de l'Horloge en 1687, dans la maison noble que possédait la famille de sa mère née Le Doulx



Détail de la cage d'escalier.



Gabriel de Chambray (1545-1612), le constructeur du château.



Tanneguy de Chambray, mort en 1645.



Jeanne d'Angennes, femme de Gabriel de Chambray.



Nicolas de Chambray.

de Melleville. Il avait dix ans lorsqu'il perdit son père. Sa mère décida de lui faire faire carrière dans l'Ordre de Malte.

L'ancien Ordre souverain et militaire des chevaliers de l'hôpital de Saint Jean de Jérusalem constituait alors une sorte de milice et de flotte internationales, force armée chargée de garder les positions avancées de l'Europe face à la Turquie et aux états barbaresques de l'actuel Maghreb. L'Ordre s'efforçait particulièrement de pourchasser les galères et vaisseaux légers des musulmans qui pillaient régulièrement les navires chrétiens navigant en Méditerranée et qui razziaient et mettaient à sac les rives de cette mer, réduisant les populations en esclavage.

Le caractère périlleux des missions traditionnelles de l'Ordre ne semble pas avoir influencé la mère de Jacques-François. Elle fut plutôt sensible à la promotion sociale et aux avantages matériels qu'offrait une carrière de chevalier de Malte.

Ayant fait preuve de ses huit quartiers de noblesse, l'enfant fut reçu page du grand maître de l'Ordre en 1699. Il exerça cette fonction trois ans, puis revint en France, où il combattit en 1704 comme sous-lieutenant



Hélène-Marthe d'Almenesche.



Jacques-François, le bailli de Chambray.



François Nicolas, marquis de Chambray, le « chartreux ».

Ci-contre l'une des marines, conservées au château, évoquant la carrière du chevalier de Malte.



du régiment de Picardie lors de la campagne d'Allemagne qui se termina tragiquement pour la France par la retraite du maréchal de Villeroy.

Après ce court passage dans les armées de Louis XIV, il revint à Malte en 1705. Le grand maître, don Roman Perellos de Roccafull, venait de reconstituer l'escadre de guerre pour prendre l'offensive contre les Barbaresques. Le jeune Chambray devient enseigne des vaisseaux de la religion. En 1707, il fait partie de la flotte qui se porte au secours d'Oran, possession du roi d'Espagne, alors assiégée par les Algériens. Il y est dangereusement blessé, ce qui lui vaut d'être évacué des lignes peu de temps avant qu'elles ne tombent aux mains des Infidèles.

En 1708, il fait partie de l'ambassade solennelle envoyée au pape Clément XI pour obtenir le prêt de ses galères.

Il règle ses affaires de famille en 1709 avec ses frères, prononce ses vœux en 1710, est fait lieutenant de vaisseau. Il passe ensuite par tous les grades jusqu'à capitaine de vaisseau en 1712. C'est alors que commence la partie la plus brillante de sa carrière.

En 1723, au cours de sa 35<sup>e</sup> campagne, avec un seul voilier, il prend le navire vice-amiral de Tripoli, qui avait 400 hommes d'équipage, 48 gros canons et 14 pierriers de fonte. Il envoie à son frère le marquis de Chambray les 4 pavillons du vice-amiral turc : l'un fut

placé dans la nef de la cathédrale d'Evreux, l'autre dans l'église de l'abbaye Saint-Sauveur, les deux autres dans les églises de Gouville et Morsent. Durant la même campagne de 1723, il prit un vaisseau algérien de 36 canons.

En récompense de ses services, Jacques-François reçut en 1724 la commanderie de Virecourt en Lorraine, puis en 1725 des pensions furent attribuées à son neveu entré dans l'Ordre de Malte. Dès lors, combats brillants et prises de vaisseaux musulmans se succédèrent ainsi que de nombreuses libérations de Chrétiens pris comme esclaves par les Barbaresques. En décembre 1731, Chambray fut nommé commandant général des vaisseaux de la religion, grade équivalent à celui de vice-amiral de Malte.

L'année suivante, le 16 août 1732, avec deux vaisseaux il combat dans la rade de Damiette et prend le vaisseau du contre-amiral turc armé de 76 canons et 600 hommes d'équipage. Sa prise lui rapporte 117 esclaves et 49 chrétiens dans les fers, 54 pièces de canons de bronze, 100 barils de poudre, un butin de 10.000 piastres. En récompense, le 21 décembre 1732, le grand maître don Manoel de Villena l'honore de la dignité de grand-croix de l'Ordre.

Le nouveau bailli de Malte envoya en 1734 les pavillons de soie du contre-amiral turc à son frère Nicolas-François, marquis de Chambray. Celui-ci porta à la cour de Versailles

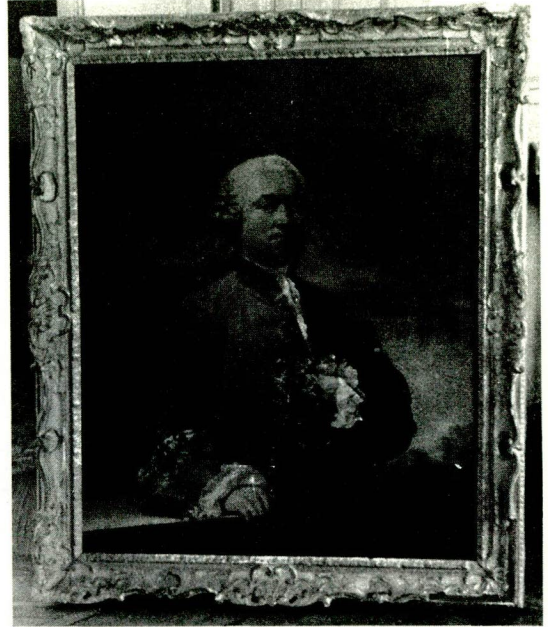
le premier que la reine fit exposer dans l'église de Saint-Cyr; le second pavillon fut remis à l'abbesse d'Almenèches, sœur du bailli, qui le plaça dans le chœur extérieur de son église à Argentan. Le troisième de ces pavillons fut suspendu par un des neveux du bailli dans l'église de Saint-Léger près de Beaumont-le-Roger.

La fortune du bailli s'arrondissait : gardant la commanderie de Virecourt, il reçut une pension sur la commanderie de Chantereine en Flandre et la commanderie magistrale de Metz, soit un revenu net de 18.000 livres, toutes charges payées. Il avait retiré de ses prises une fortune considérable, plus d'un million quatre cent mille livres.

C'est alors, en 1735, que le grand maître de Malte décida de réunir sa flotte à celle de l'Espagne, qui en eut désormais le commandement suprême. A 48 ans et en pleine gloire, le bailli était ainsi mis à la retraite. Il fut chargé des fonctions d'inspecteur général des garnisons de l'Ordre de Malte. C'est à ce titre qu'il envisagea de fortifier l'île de Gozzo, qui donnait aux Barbaresques une base facile d'action contre Malte. Il y construisit une nouvelle ville, à l'abri des coups de main qu'il appela la cité neuve de Chambray, mais ayant pris froid au cours des travaux, il mourut à Malte en 1755 et y fut inhumé dans l'église Saint-Jean. La reproduction à l'identique de son tombeau a été érigée au XIX<sup>e</sup> siècle dans la chapelle de Chambray.

Pendant, en Normandie, à Nicolas-François avait succédé en 1750 comme chef de famille son fils aîné Louis, treizième seigneur de Chambray. Né en 1713, il est page du roi dans sa grande écurie en 1730, aide de camp du grand Ecuyer de France Charles de Lorraine, en 1733, enseigne dans le régiment des gardes françaises en 1734 : c'est alors qu'il épouse une riche héritière, Marie-Elisabeth de Bonnigale, âgée seulement de douze ans. La jeune mariée lui donne un héritier en 1737, le futur marquis Louis-François, et en meurt. Louis de Chambray marqué par ce drame ne contractera pas moins deux autres mariages dont il obtiendra une assez nombreuse postérité.

Figure attachante, ce seigneur est un homme cultivé qui aménage son château et ses jardins, fait de nombreuses plantations, notamment de pommiers et introduit dans la région les peupliers d'Italie. Économiste et avisé il accroît encore ses biens patrimoniaux par l'acquisition en 1745 du marquisat de Conflans en Savoie qui fait de lui un familier du roi de Piémont.



Louis de Chambray.

Mort en 1783, Louis de Chambray eut pour successeur son fils Louis-François, entré au service des armées en 1747 à l'âge de dix ans, puis successivement aide de camp du maréchal de Soubise, mestre de camp de cavalerie, cornette des chevaliers-légers de la garde ordinaire du roi, brigadier de ses armées, maréchal de camp. Il avait été décoré de la croix de Malte en mémoire de son grand-oncle, le bailli et avait reçu l'ordre de Saint-Louis en 1762. Député de la noblesse du bailliage d'Evreux aux États Généraux, il émigra et mourut à Vienne en 1807 sans postérité.

Son frère Jacques, dit le vicomte de Chambray, devint alors le chef de famille. Capitaine de cavalerie en 1782, il est député suppléant à l'Assemblée Constituante pour la bailliage d'Alençon, puis il émigre et devient aide-major général et colonel dans l'armée de Quiberon. Fait chevalier de Saint-Louis en 1795 en Angleterre, il repart pour faire la guerre en Normandie : il est nommé président du Conseil de l'Armée royaliste que commandait M. de Frotté et il échappa de peu à la mort. Il se rallia à Bonaparte, rentre

5

en France et reconstitue le domaine de Chambray en grande partie vendu pendant la Révolution. Il devient maire de Gouville dont il reconstruit l'église.

De son mariage avec Antoinette Gougenot, Jacques de Chambray a eu comme fils aîné Georges, marquis de Chambray, né en 1783, entré à l'École polytechnique en 1801, capitaine d'artillerie, qui fait la guerre en Allemagne, en Pologne et en Russie, où il est fait prisonnier. Lieutenant-colonel et membre de la Légion d'Honneur à la chute de l'Empire, il continue à servir jusqu'en 1829 où il est mis à la retraite avec le grade de maréchal de camp. Ecrivain, il a publié plusieurs ouvrages d'histoire militaire, l'un consacré à l'expédition de Russie en 1812, des études sur l'agriculture et a même édité le recueil des méditations de son trisaïeul François-Nicolas.

Mort en 1848, Georges a eu pour fils et successeur Jacques de Chambray dit le « grand veneur » ou le « grand chef ». Cet homme à la puissante personnalité fut conseiller général du canton de Damville de 1866 à sa mort en 1910. Il faudrait conter plus longuement un jour son œuvre considérable dans la mise en valeur des terres et la restauration du château de Chambray. Nous nous contenterons de citer le résultat miraculeux de ses chasses à courre célèbres dans l'Europe entière : 2466 cerfs pris avec le même équipage, fait sans précédent dans l'histoire de la vénerie.

On sait que l'auteur de la Fondation de



Jacques de Chambray, le « grand veneur ».

Chambray, M. Simon de Chambray, son neveu, lui succéda. On connaît aussi les circonstances tragiques et héroïques qui enlevèrent en 1940 à l'affection de M. et Mme de Chambray leur héritier mâle Edouard de Chambray. Ainsi, cruellement, le destin venait interrompre plus de huit cents ans de permanence des mêmes hommes de père en fils sur le même terroir normand.

Salon : Scènes de chasse.





Simon de Chambray.

Mais le souvenir des grandeurs d'antan n'est pas éteint. Tant de nobles figures ont laissé leur empreinte à ce paysage attachant de Chambray! Aux pieds du château la volonté de « maintenir », vivante et drue, anime une jeunesse ardente dans un souci de respect filial et dans le désir de perfectionner sans cesse et de vivifier l'œuvre du passé.

Ivan CLOULAS,

*Directeur des Services d'Archives de l'Eure.  
Secrétaire Général de la Société Libre de l'Eure  
et de la Section des Amis de Chambray.*



Autre vue du salon des chasses.

# Le domaine de Chambray

## depuis la donation au Ministère de l'Agriculture

*Après la mort de leur fils Edouard, tombé face à l'ennemi le 13 mai 1940 à Jauche (Belgique), le Marquis Simon de Chambray et la Marquise de Chambray décidèrent de léguer à l'Etat (Ministère de l'Agriculture) le château et le domaine de Chambray.*

*L'acte de donation a été établi le 24 février 1944 et la donation acceptée par arrêté de Monsieur le Ministre de l'Agriculture en date du 22 février 1945. Les buts de cette donation figurent dans l'acte du 24 février 1944 et nous les rappelons ci-après :*

— *Perpétuer le souvenir d'Edouard de Chambray, dernier du nom d'une famille normande qui a possédé la terre de Chambray sans interruption dans la ligne masculine depuis le début du XIII<sup>e</sup> siècle.*

— *Sauvegarder à jamais le château et le parc de toutes additions et modifications extérieures.*

— *Affecter l'ensemble du domaine au Ministère de l'Agriculture pour y créer un centre d'expérimentation et recherches, d'enseignement et de rayonnement agricoles.*

— *Les conditions ci-dessus étant remplies, permettre à l'Etat Français de jouer à Chambray son rôle de défenseur du vrai, du beau et du bien.*

Les responsables successifs de la Fondation allaient s'efforcer de réaliser petit à petit les intentions des donateurs.

A la suite des difficultés liées au rétablissement d'une situation à peu près normale en France après la libération, c'est seulement à l'automne de 1947 que le Ministère de l'Agriculture put installer, sous la responsabilité de la Direction des Services Agricoles de l'Eure, un chef de culture au domaine de Chambray.

La situation était difficile : les bâtiments avaient souffert de l'occupation allemande, les terres avaient été négligées et, faute d'approvisionnements possibles, exploitées sans restitutions d'éléments minéraux, de telle sorte que leur fertilité était tombée à peu de chose, et il n'y avait aucun matériel. Belle occasion de démontrer ce que pouvaient la technique et l'opiniâtreté d'une équipe de

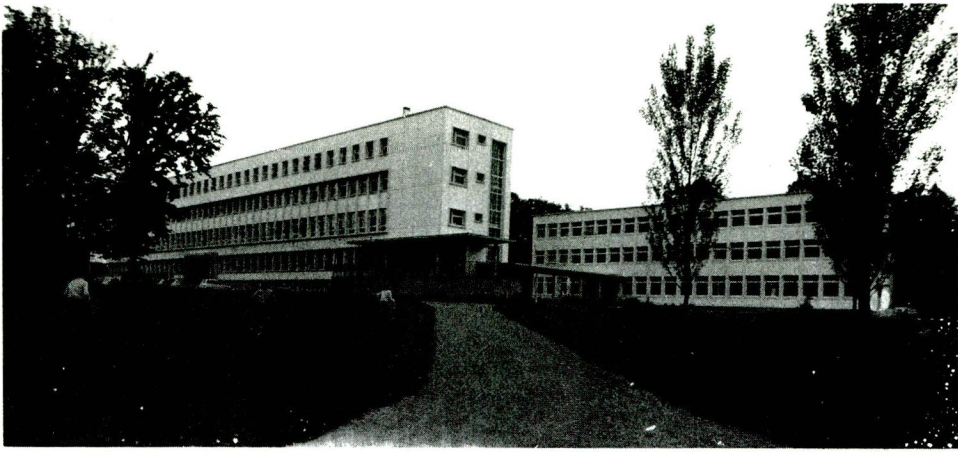
praticiens et d'ingénieurs ! Très vite la fertilité du sol reprit sous leur impulsion un niveau encourageant, puis satisfaisant ; simultanément l'extension du domaine cultivé se poursuivait.

En 1951 fut entreprise à Chambray la construction de la première stabulation libre de Normandie, et l'une des toutes premières de France ; les techniques nouvelles en matière de rénovation et d'exploitation des prairies furent mises en œuvre, et donnèrent lieu à de nombreuses démonstrations et visites très suivies par les agriculteurs et les éleveurs.

Parallèlement, la Direction des Services Agricoles créait l'Ecole d'Agriculture d'hiver dont les cours étaient assurés par le personnel technique des services départementaux du Ministère de l'Agriculture (Services agricoles, Services vétérinaires, Génie Rural, Lois Sociales) et par les organisations professionnelles agricoles (syndicats, mutuelles, crédit, coopératives) et suivis de 1951 à 1963 par de nombreux jeunes ruraux.

Le lycée, créé en application de la loi du 2 août 1960 sur l'enseignement agricole, répondait à la volonté expresse des donateurs, et à des besoins exprimés à maintes reprises par les organisations professionnelles agricoles du département et plus particulièrement par le Président de la Chambre d'Agriculture de l'Eure.

Le bâtiment a été implanté dans un petit bois situé à 400 mètres environ du château et construit de Noël 1961 à mars 1964 ; l'emplacement a été judicieusement choisi par l'architecte avec le souci de ne pas porter préjudice au cadre historique et artistique du château, tout en assurant grâce à la magnifique avenue bordée d'arbres (marronniers et hêtres) qui donne accès à l'entrée principale du château, la liaison entre ce dernier et le lycée, dont le style sobre et fonctionnel n'a aucun rapport avec les bâtiments historiques des XV<sup>e</sup>, XVI<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. En raison du succès rencontré par le lycée, ses locaux ont été agrandis de 1969 à 1970 pour porter la capacité de l'internat à 250 places et permettre en outre les travaux pratiques



Le Lycée agricole.

d'atelier « bois » et « fer » et des activités multiples extrascolaires dans un centre socio-culturel et sportif (musique, théâtre, modélisme, littérature, photographie...).

Les caractéristiques de l'enseignement dispensé au lycée sont les suivantes :

- l'enseignement agricole comporte un enseignement général comparable à celui des établissements similaires de l'Education Nationale, mais mettant l'accent sur la biologie et la chimie, et un enseignement technique comportant l'étude de la zootéchnie, de la phytotechnie, de l'écologie et des sciences économiques ;
- c'est un enseignement « ouvert » ce qui signifie qu'à certains niveaux (4<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup>) des passerelles permettent de passer de l'enseignement général dépendant de l'Education Nationale à l'enseignement agricole et inversement. De même, en fin d'études, selon le diplôme qu'ils auront obtenu, les élèves peuvent poursuivre leurs études supérieures dans les établissements relevant du Ministère de l'Education Nationale.

La finalité des études pour les lycées agricoles est constituée par le Brevet de Technicien Agricole (B.T.A.) avec ses diverses options, générales ou spécialisées.

Depuis 1968, l'organisation de l'enseignement agricole a été complétée par la création du Baccalauréat D' (sciences agronomiques et techniques).

A l'heure actuelle le lycée comprend :

- 1 classe de 4<sup>e</sup>
- 1 classe de 3<sup>e</sup>
- 2 classes de 2<sup>e</sup>
- 1 classe de 1<sup>re</sup> B.T.A.
- 1 classe de 1<sup>re</sup> D'
- 1 classe de terminale B.T.A.
- 1 classe de terminale D'

Soit au total 8 classes qui groupent 225 élèves.

Le lycée prépare donc ses élèves à deux diplômes (B.T.A. et Baccalauréat D') qui donnent accès à l'enseignement supérieur (classes de techniciens supérieurs, classes de préparation aux Ecoles nationales des Ingénieurs des techniques de l'agriculture, de l'horticulture ou des forêts, classes de préparation aux Ecoles Nationales supérieures agronomiques, ou vétérinaires, Faculté des Sciences, de Médecine, de Pharmacie, de Droit et Sciences Economiques)...

En 1967, la ferme exploitée en faire valoir direct par l'équipe enseignante du lycée put être agrandie par la reprise d'une partie du domaine jusqu'alors louée à un cultivateur qui décidait de se retirer. Le lycée dispose désormais d'une exploitation de dimensions compatibles avec les impératifs de la gestion et de l'expérimentation.

Les deux premiers objectifs visés dans l'acte de donation ont donc été atteints : l'expérimentation, l'enseignement et la diffusion

des connaissances agricoles sont en cours et se poursuivent maintenant dans de bonnes conditions.

Depuis plusieurs années l'équipe responsable de la Fondation de Chambray se préoccupe des moyens de mettre en valeur l'héritage du passé d'une manière à la fois respectueuse du cadre, du domaine, et des traditions de la famille de Chambray, et susceptible de jouer efficacement et durablement le rôle de rayonnement et de recherche pour « la défense du beau, du vrai, du bien » qu'assigne le texte de la donation.

Par une série d'observations sur le terrain, tenant compte du passé, du présent et de l'avenir, les ingénieurs et l'animateur du lycée discernèrent, puis par retouches successives mirent au point un ensemble de projets coordonnés qui devraient assurer à la Fondation de Chambray à la fois une notoriété et une valeur d'exemple en matière de développement d'une petite région.

Expliquons-nous :

Le domaine de Chambray s'étend sur des plateaux céréaliers coupés de boqueteaux et de bois, de part et d'autre de la vallée de l'Iton. Cette rivière lente et paresseuse fut utilisée dès le Moyen-Age pour entraîner les meules des moulins à céréales, de telle sorte que sa pente, déjà naturellement faible, fut encore amoindrie par la création de biefs correspondant aux barrages qui se succèdent à peu près tous les kilomètres le long du

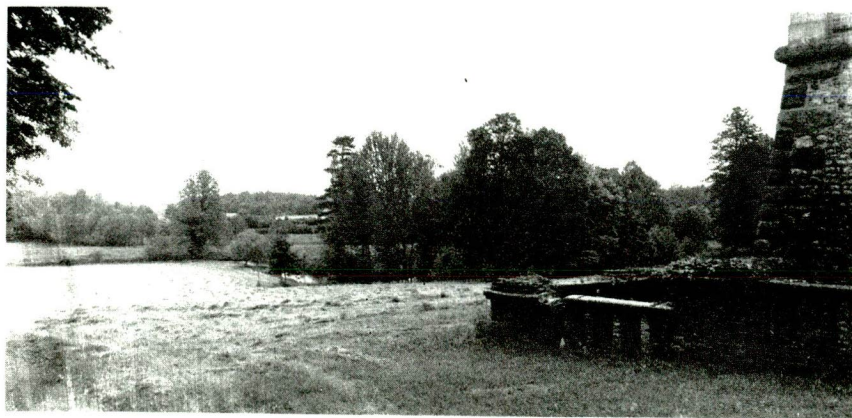
cours d'eau. Les prairies de vallées sont donc de qualité médiocre, impossibles à drainer, et de ce fait souvent à l'état semi-marécageux dans les parties les plus mauvaises.

Bâti sur le rebord de la vallée de l'Iton, qu'il domine, le château de Chambray est placé en quelque sorte à la limite de deux terroirs nettement distincts : le plateau de cultures au sud, la vallée herbagère au nord. Cette distinction se retrouve dans les périodes de création des deux parcs, dans leur conception et leur exécution, dans les peuplements forestiers qui les constituent.

Le parc du sud, de forme grossièrement carrée, couvre trente-deux hectares de terrain pratiquement plat, où quelques reliefs ont été établis artificiellement.

Il est entièrement boisé. Son dessin s'articule symétriquement autour d'une vaste perspective centrale, (aujourd'hui l'allée Edouard, replantée vers 1925 en tilleuls, sur une partie de sa longueur), et consiste en étoiles, ronds-points et perspectives caractéristiques de la grande époque classique (1720) à laquelle le parc fut tracé par Nicolas-François de Chambray et planté par ses soins et ceux de son fils Louis entre 1720 et 1780.

Le choix des essences n'a rien de rare et consiste plutôt en une habile utilisation des espèces forestières indigènes ; l'abondance des charmes le long des allées laisse à croire qu'à l'époque existaient peut-être des charmilles taillées, aujourd'hui complètement disparues



L'Iton et le site nord du château.

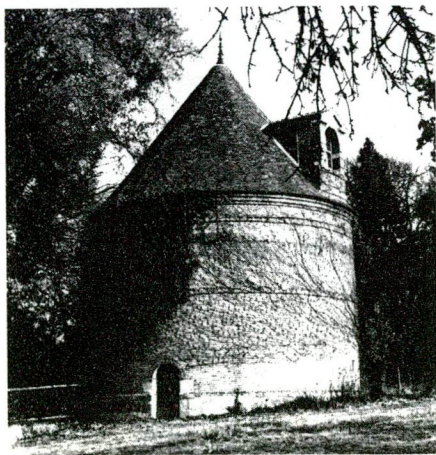
pour faire place à des charmes en formes naturelles, cette essence se reproduisant très facilement dans ce terrain. Le fond de la population végétale consiste en hêtres, chênes, bouleaux, quelques pins et sapins qui ont probablement été à l'origine introduits artificiellement, mais se propagent naturellement.

Par contre, dans la partie septentrionale du parc du sud, la plus proche du château, se trouvent des conifères rares (pins laricios, thuyas, pseudo-tsugas, séquoïas) introduits sans doute postérieurement à la création primitive, lors de la mise en place des plantations du parc du nord.

Le parc du nord, de forme très irrégulière s'étagant sur le versant de la vallée de l'Iton et tirant parti de la présence du cours d'eau couvre également une trentaine d'hectares. Créé vers 1820 dans le style romantique par Jacques de Chambray, il ménage de larges espaces verts de pelouses ou d'herbages qui mettent en valeur des arbres rares en sujets isolés ou groupés.

En plus de la rivière dans son cours naturel, le paysagiste a créé un bras artificiel de l'Iton, tortueux, coupé de petites chutes, s'élargissant en un lac miniature avec deux îlots boisés ; dans ce merveilleux décor, l'artiste a su isoler de splendides arbres judicieusement plantés pour conduire le regard vers les lointains de l'horizon.

On peut admirer notamment un groupe de quatre tilleuls argentés de Hongrie, un quatorze thuyas géants de Lobb, des cèdres, des séquoïas, hêtres pourpres, des cyprès chauves aux merveilleuses couleurs automnales,



Le pigeonnier.

plantés sur le bord des cours d'eau. Le très grand paysagiste inconnu qui a conçu ce splendide décor avait certainement une connaissance approfondie des qualités du terrain et du climat convenant aux espèces introduites par lui et a su tirer parti avec une rare maîtrise de la configuration du terrain.

Cette maîtrise se retrouve encore dans le détail des plantations de sous-étages où foisonnent les buis, les rhododendrons, aujourd'hui quelque peu délaissés, mais que quelques années de soins avisés par un connaisseur suffirait à remettre en valeur pour la joie des yeux.

En résumé les deux parcs de Chambray offrent côte à côte un saisissant contraste caractérisant deux époques de conception.

Le parc du sud de style classique (1720), en terrain plat et sec de forme géométrique, fait appel aux espèces indigènes qui le couvrent entièrement.

Le parc du nord, de style romantique (1820) en terrain accidenté et humide, de forme irrégulière fait beaucoup appel aux espèces exotiques qui sont mises en valeur par une judicieuse composition du paysage.

A cet égard, une visite à Chambray est une leçon d'art paysagiste à travers les siècles. Il nous appartient de faire que cette leçon reste toujours vivante et comprise par les visiteurs.

L'observation attentive des conditions naturelles réunies dans la vallée et du parti qu'avait su en tirer la famille de Chambray conduisit l'équipe responsable du lycée à envisager pour cette partie du domaine une vocation plus scientifique et touristique que proprement agricole.

Après de spectaculaires inondations durant les hivers de 1965 et 1966, elle observa qu'il serait à la fois agréable et utile de disposer, à la place de médiocres herbages, d'un plan d'eau permanent susceptible à la fois de jouer un rôle régulateur des crues, puisque l'on était maître du niveau d'eau grâce à la remise en état des vannages du moulin de Chambray, et de constituer un élément d'attrait esthétique et touristique.

Des contacts furent pris dès lors avec l'Inspection Départementale de la Jeunesse et des Sports qui se montra d'emblée très favorable au projet, l'orientation de la vallée et la surface de l'étang projeté permettant d'envisager la pratique de la voile.

L'étude attentive de la région, en relation avec les services ornithologiques du Muséum d'histoire naturelle, montra qu'elle est située



Petite Chartreuse de Nicolas-François de Chambray.

sur l'une des principales veines de migration des oiseaux qui gagnent l'Europe du Nord ou en reviennent, et qu'il importait de maintenir dans la vallée de l'Iton des conditions favorables aux escales et au séjour des migrants, puisque déjà plusieurs espèces intéressantes y étaient connues et y nidifiaient.

La présence de massifs boisés en bordure de la vallée marécageuse plaidait en faveur de la jonction des deux projets, le plan d'eau pouvant être à la fois un élément d'accueil pour les oiseaux sur une partie de son étendue, et pour les voiliers sur l'autre partie, l'ensemble jouant le rôle de régulateur de crues en hiver, en dehors de la période de nidification.

En 1970, à l'initiative de la Préfecture de l'Eure, une série de conférences fut organisée conjointement par le service des Archives départementales, chargé d'élaborer l'inventaire des sites et monuments, et par le lycée agri-

5  
cole, dont les responsables respectifs se trouvaient réunis par leurs goûts communs au sein de la vieille et renaissante Société libre d'Agriculture, Arts, Sciences et Belles Lettres de l'Eure. Ces conférences mirent l'accent sur la nécessité d'une protection et d'une mise en valeur des richesses naturelles, biologiques et artistiques du département et permirent une information assez étendue du public sur les possibilités qui s'offraient à lui de participer au développement de l'environnement.

Un climat favorable était ainsi établi, et lorsqu'à la fin de 1970, la Préfecture organisa pour les groupements de jeunes un concours départemental de réalisations diverses sur le thème « Connaissance de l'arbre et de l'environnement forestier », les élèves du lycée agricole qui étaient tenus informés par leur animateur et les ingénieurs, y participèrent, et obtinrent un second prix en choisissant de remettre en état, pour l'agrément de la promenade et la connaissance des arbres, un vieux chemin du Moyen Age longeant la rivière sur plusieurs kilomètres. Cet itinéraire pédestre et équestre n'était plus en bien des endroits qu'un souvenir, enfoui sous d'épaisses broussailles, barré de clôtures anciennes et inutiles, de telle sorte qu'il était impraticable.

Le groupe d'élèves gagnant du concours départemental s'attela donc, avec l'aide du personnel et du matériel de l'exploitation du lycée, à cette remise en état qui est aujourd'hui presque achevée, de telle sorte que le « chemin du bord de l'eau » va pouvoir être rouvert au public sur le domaine du lycée; on espère que les promeneurs sauront se comporter intelligemment et poliment et apprécier le travail mené à bien par des jeunes avec les conseils de leurs aînés.

Dans le même ordre d'idées, et à l'initiative de l'animateur socio-culturel, une étude de l'habitat rural dans la région fut menée à bien par un groupe d'élèves dans le cadre des applications et observations dirigées. Cette étude fut une occasion de contacts avec les agriculteurs, les résidents principaux et secondaires de la région, ce qui permit de découvrir les raisons qu'avaient ces diverses personnes pour apprécier le style et les commodités ou les inconvénients des habitations qu'ils occupent ou qu'ils voient.

Ces différents projets et réalisations partiels méritaient d'être intégrés dans une conception d'ensemble; c'est ainsi que par échanges successifs d'idées, grâce à l'exemple aussi des réalisations analogues qu'ils avaient visitées à l'étranger, le directeur et ses collaborateurs

en vinrent à l'idée qu'il faudrait associer toute la population de la région à la mise en valeur des sites biologiques, scientifiques, artistiques et touristiques de la vallée.

Ainsi prit naissance un nouveau projet, à l'automne de 1970, celui d'une association des communes pour la sauvegarde et le développement de l'environnement de la Vallée de l'Iton (A.S.D.E.V.I.). Une information exploratoire très prudente des maires fut entreprise à partir de mai 1971, et rencontra auprès des municipalités un accueil beaucoup plus chaleureux qu'il n'était prévu. En effet, les possibilités médiocres d'implantation industrielle posent un problème d'emploi dans la région, alors que les possibilités de détente (résidences secondaires, activités de loisirs sportifs équestres ou pédestres) sont pratiquement assurées d'un développement dans les prochaines années, en raison de l'urbanisation et de l'industrialisation de la Vallée de la Basse-Seine, à quarante kilomètres de là.

C'est ainsi que dans le courant de l'automne 1971 furent jetées les bases et rédigé le statut de l'A.S.D.E.V.I., groupant pour le moment huit communes, soit une superficie de 8.000 hectares environ pour une population de près de 6.000 personnes. Dix autres communes, en amont et en aval de la zone d'origine

centrée autour du domaine de Chambray, siège de l'association, ont pris des contacts avec celle-ci en vue d'une extension de la zone protégée et mise en valeur.

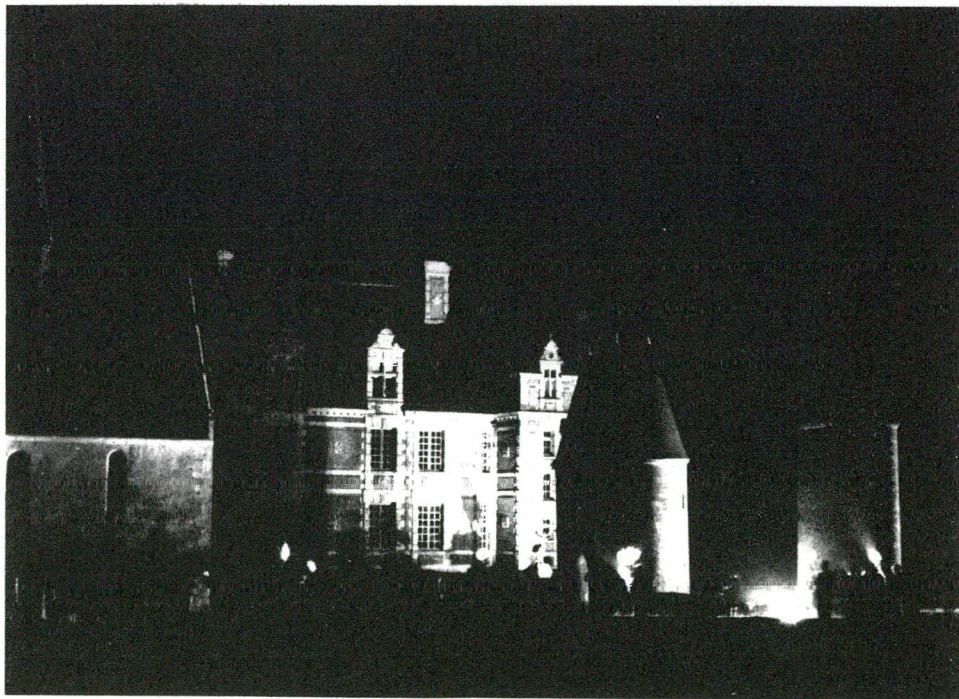
Monsieur le Préfet de l'Eure, qui suit avec vigilance les progrès de l'association, a bien voulu en accepter la Présidence d'honneur, ce qui va sans doute faciliter maintenant la réalisation du plan d'eau de Chambray, pour laquelle la collaboration des services de la Direction Départementale de l'Agriculture, de celle de l'Équipement et de celle de la Jeunesse et des Sports sont indispensables.

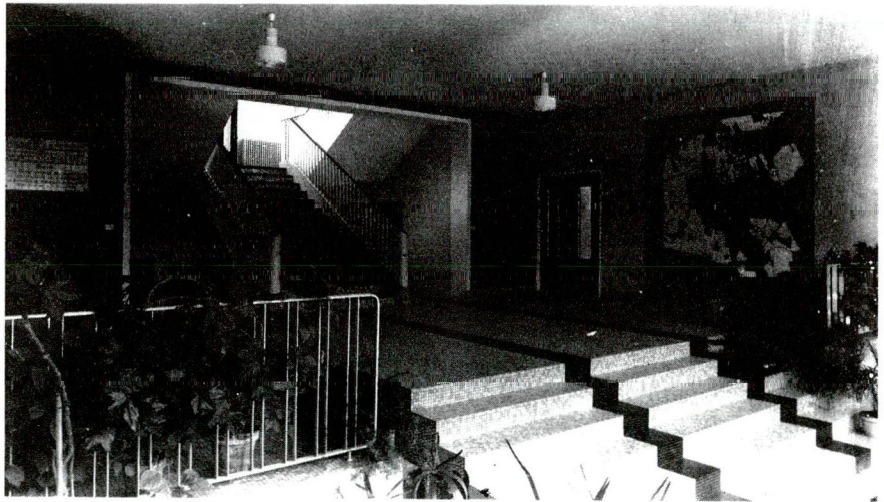
*Nous nous trouvons donc en présence d'une action globale et commune de développement et de sauvegarde d'une petite région, centrée autour d'un lycée agricole dont les responsables ont agi comme un ferment, un levain dans la pâte riche offerte par une nature généreuse, une population et des municipalités conscientes de leurs devoirs, un héritage familial fastueux.*

*Puisse cette réalisation se développer encore et servir d'exemple à la région, et à d'autres entreprises du même esprit.*

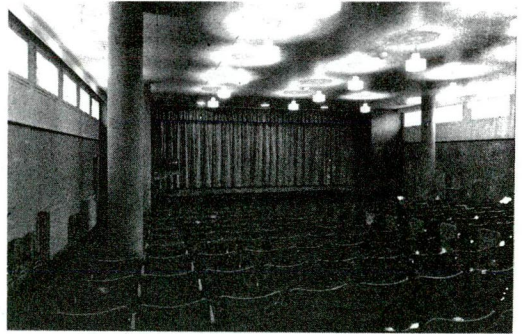
Michel CLEMENT-GRANDCOURT,  
Directeur du Lycée Agricole de Chambray.

Soirée des Amis de Chambray, le  
14 juin 1970.

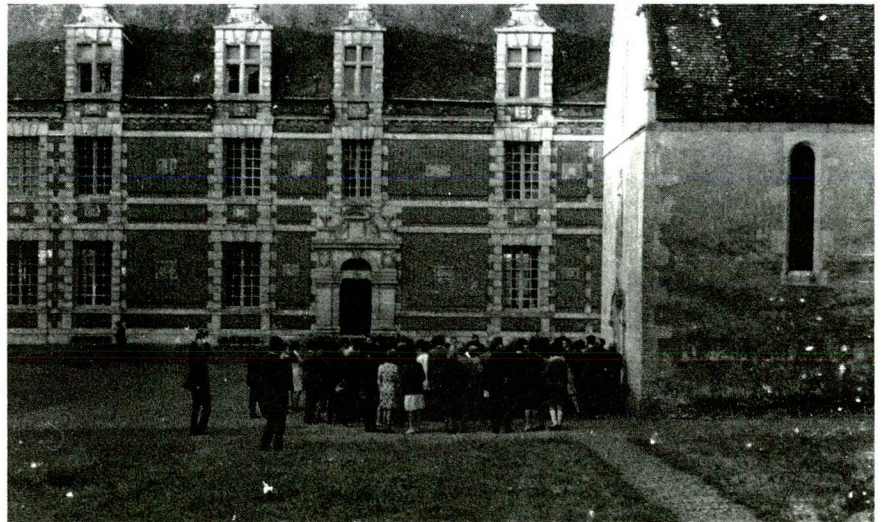




L'entrée et l'amphitéâtre du Lycée agricole.

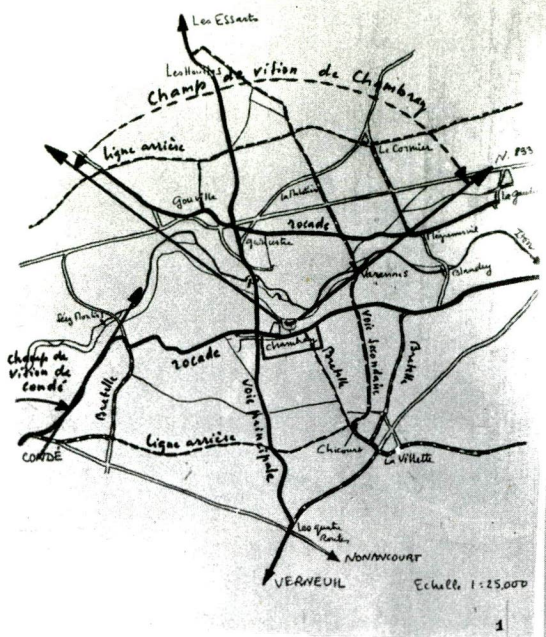


L'assemblée générale de la société à Chambray le 5 octobre 1969.



# LES ÉTAPES DE LA CONSTRUCTION DU CHATEAU DE CHAMBRAY

Disposition générale des lieux autour du Château de Chambray



Plan n° 1.

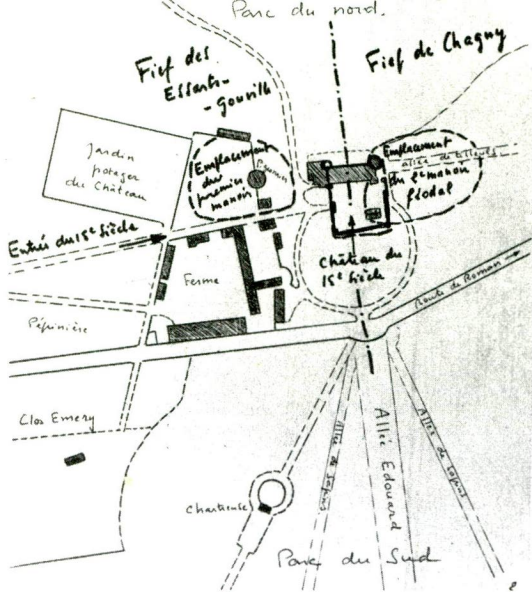
Il est très difficile de dissocier l'histoire de la demeure, de l'histoire de ses habitants.

Quatre édifices se sont succédé pratiquement au même emplacement, et correspondent à six périodes de construction.

Un tel acharnement à construire au même endroit s'explique sans doute en partie par l'intérêt stratégique de la position de Chambray sur la ligne de l'Iton, accident de terrain notable dans un plateau uniforme. (Plan n° 1.)

Placé sur le rebord sud de la Vallée de l'Iton, à l'endroit où celui-ci est le plus escarpé, le château de Chambray se trouve dominer la vallée en ayant des vues sur l'amont, vers Gouville, et sur l'aval, vers Varennes, et son champ de vision s'étend sur environ 120° vers le nord d'où pouvaient venir les envahisseurs Normands dans la période du haut Moyen-Age, ou plus tard les envahisseurs britanniques.

Cette voie de pénétration était matérialisée par une très vieille route, aujourd'hui représentée par la route des Essarts aux Quatre Routes, qui franchissait l'Iton à un gué (aujourd'hui un pont). Une voie parallèle existait sans doute de Chicourt à Varennes et la Muloitière, et rejoignait l'autre plus au nord. Sur le rebord sud de la vallée court une route de Condé à Roman qui correspond à une ligne de vue maximum, rocade stratégique qui permettait la surveillance de la vallée. Un kilomètre environ plus au sud se trouve un chemin parallèle, de Condé à la Vilette, qui est défilé aux vues d'un adversaire venant du nord par une légère dépression. Ce chemin est relié à la rocade par des bretelles de raccordement.



Plan 2.

Il est remarquable de noter qu'un dispositif analogue et symétrique existe sur la rive nord avec le vieux chemin de Gouville à Guincestre, Mégrèmesnil et la Gaudrée, chemin qui correspond à la rocade à l'extrême bord de la vallée. Un kilomètre plus au nord existe un chemin parallèle et défilé en grande partie dans les bois, relié par des bretelles à la rocade, à la hauteur du Hamel, de Gouville et du Cormier à Mégrèmesnil.

## I — LE MANOIR PRIMITIF.

Lorsque Simon I<sup>er</sup>, fils de Richard III de la Ferté-Fresnel et d'Isabelle de Grandvilliers, s'installa sur son fief de Chambray, il existait déjà à l'époque un manoir primitif, dont nous ne savons rien, sauf son emplacement approximatif, à l'ouest du château actuel, au nord de la ferme, près du pigeonnier.

L'aspect actuel du terrain à cet endroit, bosselé irrégulièrement, mais recouvert par un herbage et de vieux arbres fruitiers, laisse penser que des vestiges de substructures existent peut-être encore dans le sol.

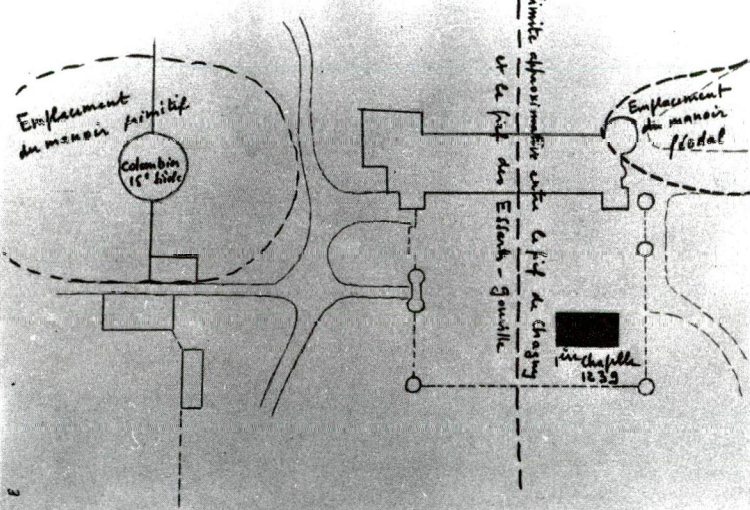
Cette construction fut abandonnée graduellement à partir de 1210. (Voir plans n<sup>os</sup> 2 et 3)

## II — LE MANOIR FEODAL.

Le manoir féodal fut bâti par Simon I<sup>er</sup> et Simon II sous le règne de Saint-Louis. Il s'agit d'une véritable forteresse placée à l'est de la chapelle actuelle, sur la partie de la terre de Chambray relevant de Chagny à l'emplacement aujourd'hui couvert par la grande allée de tilleuls, à l'endroit le plus escarpé de la vallée. (Voir plans n<sup>os</sup> 2 et 3).

On peut penser que les bases de la grosse tour ronde au nord-est du château actuel se rattachent à cette époque de la construction.

Une première chapelle fut bâtie en 1239 sur l'emplacement de la chapelle actuelle.



Plan 3.

L'ensemble de la construction fut représenté sur un vitrail placé en 1240 à la cathédrale d'Evreux. Ce vitrail n'existe plus, mais une reproduction de celui-ci figure dans un des salons du château actuel : on y remarque que Simon II y est figuré en même temps que le château à plusieurs tours, ce qui témoigne de l'importance de celui-ci.

Ce manoir fut complété par des ouvrages extérieurs au *xiv<sup>e</sup>* siècle, et joua un rôle de place forte sur la ligne de l'Iton durant la première partie de la guerre de Cent ans, particulièrement en 1423 et 1424 sous Jean III de Chambray.

Très abîmé pendant la seconde partie de la guerre de Cent ans (1429-1449), le manoir féodal fut graduellement détruit et rasé au profit de la reconstruction du troisième château à partir de 1450.

### III — LE CHATEAU DU *XV<sup>e</sup>* SIECLE.

Commencé en 1450 par Jean III et continué par Jean IV jusque vers 1500, cet édifice comprenait, sur un plan carré ;

- un corps de logis flanqué de quatre tours dont la façade était au couchant ;
- une aile basse des cuisines au nord de la cour ; cette cuisine largement voûtée comporte une remarquable cheminée en briques, pierres et grès, avec trois arcades sur piliers, d'un type qui fut classique pour les grandes habitations aux *xv<sup>e</sup>* et *xvi<sup>e</sup>* siècles ;
- une enceinte avec poterne d'entrée à l'ouest et des tours d'espace en espace, reliées par des courtines. La poterne (aujourd'hui le chartrier) a subsisté intacte, de même que la tour d'angle sud-ouest ; les deux tours du côté est, dont la plus septentrionale formait l'angle nord-est des fortifications, ont été très malencontreusement restaurées par Jacques de Chambray au *xix<sup>e</sup>* siècle (probablement au moment de l'achèvement du corps de logis principal) avec adjonction de mâchicoulis artificiels. On voit encore les bases de la tour qui formait l'angle sud-est de l'enceinte ;
- le colombier situé dans les communs à l'ouest de ce château remonte à la même époque. (Voir plans n<sup>o</sup> 2 et 4.)

5

Le style de ces constructions est très représentatif de l'époque de Charles VIII et de Louis XII : les fortifications servent encore à se garantir contre les bandes armées et les maraudeurs, mais les courtines sont peu épaisses et assez peu élevées. Le souci de la défensive cède à l'élégance architecturale qui est manifeste dans tous les détails des constructions, très différentes de la construction de la forteresse antérieure.

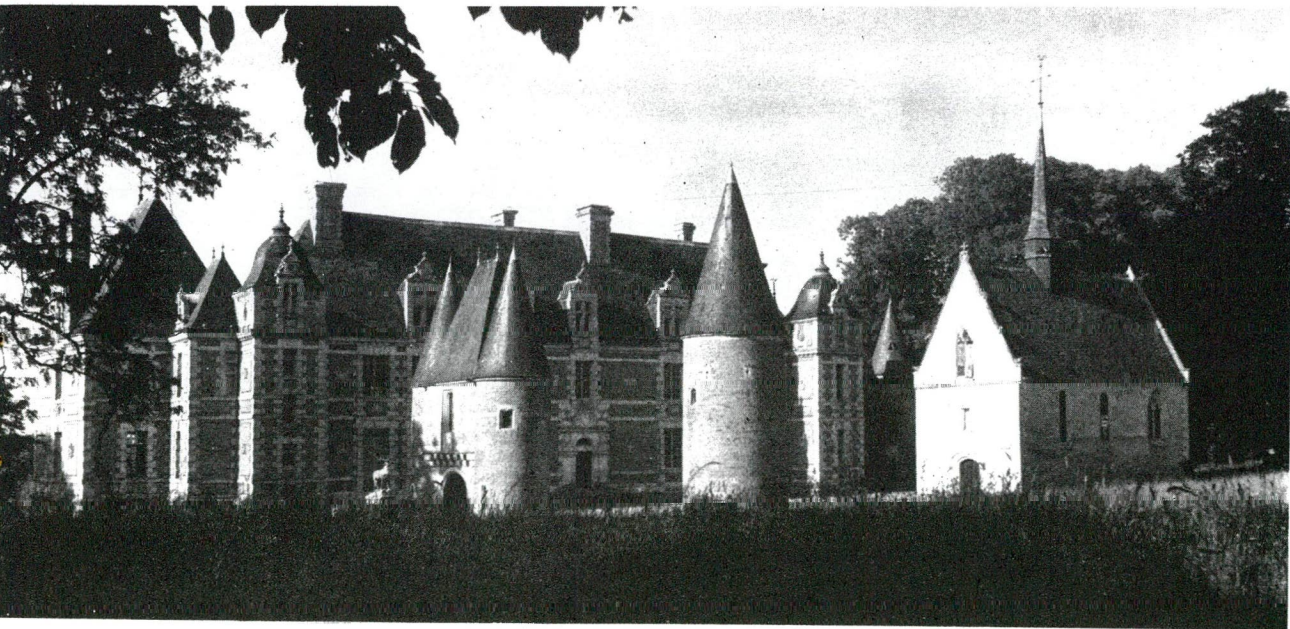
Vestiges aimables du Moyen Age finissant, les petits édifices qui subsistent charment par leurs proportions harmonieuses. La couleur rose de leurs briques contraste avec la blancheur de la pierre entourant les portes à linteau en accolade, les fenêtres encadrées de moulures gothiques, les meurtrières à oculus pour le mousquet ou dans la partie inférieure des tours pour les couleuvrines, ou les baies étroites qui pouvaient servir pour l'éclairage ou pour le tir à l'arc.

Sous la cour du château, existaient des caves et des couloirs souterrains (dont certains subsistent encore) bien voûtés en pierre de taille, et reliés à l'aile basse des cuisines.

Le château avait 16 chambres à feu et était très bien meublé.

A partir de 1490 et avant 1500 fut bâtie par Jean IV la chapelle actuelle, d'architecture très sobre et dépouillée, qui remplaça la chapelle construite en 1239. La façade est toute en pierre de taille et abrite la statue de Saint Laurent, son patron séculaire. Nulle autre décoration que les rampants de son pignon ou une série d'animaux fantastiques encadre deux anges drapés soutenant l'écu familial.

Le château, la chapelle et l'ensemble des courtines.

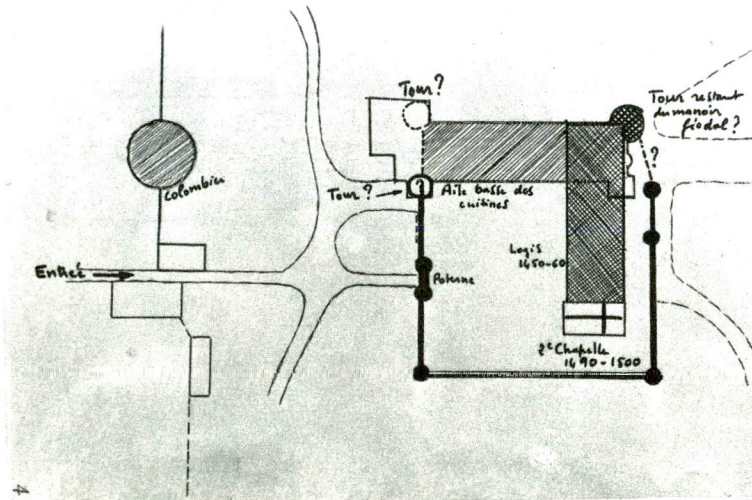


A partir de 1578, Gabriel de Chambray ne se trouvant pas suffisamment logé dans le bâtiment du siècle précédent, trace vers 1585 les plans du nouveau château dont la construction semble avoir été amorcée vers 1590, après le triomphe définitif d'Henri IV (voir plans n° 2 et 5, figure 5 bis).

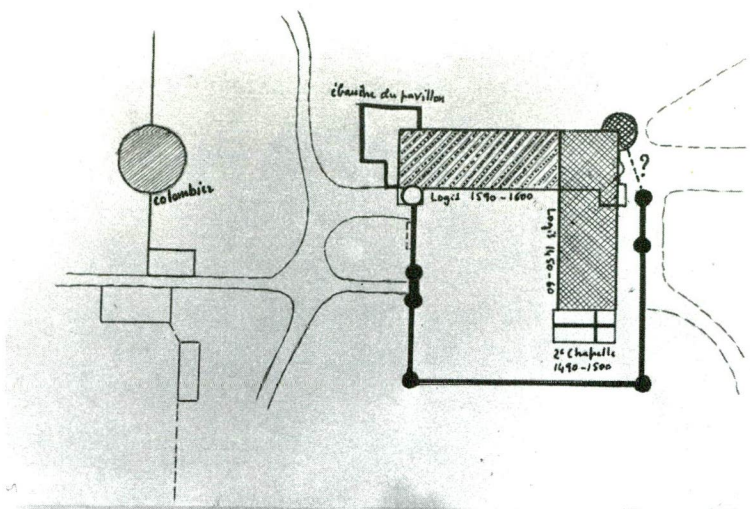
« Gabriel établit en partie la nouvelle construction sur les souterrains et l'aile basse des cuisines du troisième château. A voir la situation qu'occupe le logis par rapport à la petite tour qui formait au xv<sup>e</sup> siècle l'angle nord-est de l'enceinte, on peut affirmer qu'il a été bâti en dehors du plan primitif, dans le but évident d'agrandir la cour. Aussi la façade nord qui regarde la vallée est-elle montée sur un haut glacis, au sommet duquel court, comme au château de Tillières, un gros boudin de pierre » (Régnier, *op. cit.*).

Le plan primitif n'a pas été entièrement exécuté à la fin du xvi<sup>e</sup> siècle ; « d'un gros pavillon saillant à l'angle nord-ouest, il n'exista jusque vers 1870 que les soubassements et l'amorce du rez-de-chaussée. Il n'y avait par contre aucune indication pour l'extrémité opposée : on constatait seulement que le mur terminal de ce côté était provisoire. Que manquait-il là ? Un second pavillon, une aile en retour ? Nous ne savons » (Régnier, *op. cit.*).

Il faut dire qu'au moment où Gabriel de Chambray fit faire les plans et la construction du logis, la demeure du xv<sup>e</sup> siècle existait encore et servait d'habitation. Elle ne fut démolie que plus tard, au début du xviii<sup>e</sup> siècle.



Plan 4.

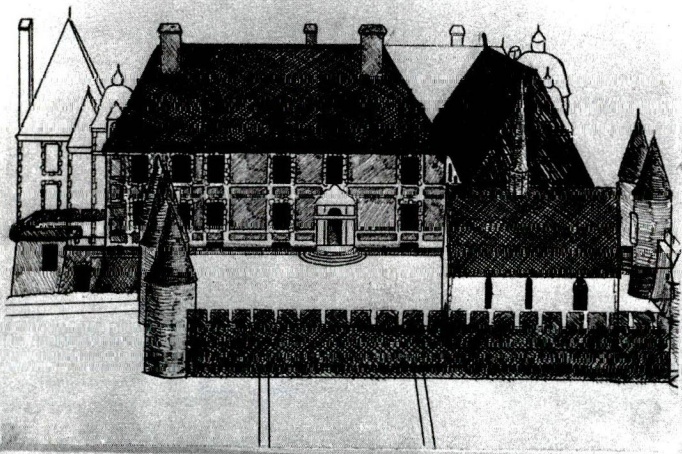


Plan 5

D'autre part, comme on l'a dit plus haut, il devait subsister une grosse tour, ou du moins ses restes dans l'angle nord-est, de telle sorte que le raccordement entre ces constructions de diverses époques devait être très compliqué. Ceci explique l'incertitude au sujet de la partie nord-est du château à cette époque.

La partie du plan qui fut exécutée sous Henri IV correspond à un logis de forme rectangulaire surmonté d'une haute toiture à quatre pans, assez comparable à l'aile orientale du château d'Hellenvilliers qui est un peu antérieure. « Le logis dans ses parties anciennes présente un excellent spécimen du style de la fin du xvi<sup>e</sup> siècle : le gros de la maçonnerie est de briques rouges, mais les baies, les corniches, les bandeaux, les cartouches semés çà et là sur les trumeaux sont en pierre de taille, et ce mélange, savamment combiné, produit un effet puissamment décoratif » (Régnier, *op. cit.*).

L'une des parties les plus intéressantes du château est l'escalier central. Ici nous trouvons encore le système des volées parallèles séparées par un mur d'échiffre et surmontées de berceaux rampants, système très caractéristique de toute la Renaissance française. Les berceaux sont de briques, avec corniches et angles en pierre ; aux rencontres, il y a des arêtes de pierre, sans aucune saillie. Une autre remarque doit être faite : les fenêtres de l'escalier qui donnent sur la façade postérieure chevauchent les étages, de manière à éclairer les paliers secondaires ; parti très franc, partout adopté au xvi<sup>e</sup> siècle, abandonné au xvii<sup>e</sup> sous l'empire tyrannique de la symétrie extérieure. Ces fenêtres sont les seules de Chambray qui aient conservé leurs meneaux cruciformes ; des meneaux semblables devaient exister primitivement à toutes les fenêtres, mais la restauration du siècle dernier n'en a donné qu'aux lucarnes nouvelles » (d'après Régnier, *op. cit.*).



Plan 5 bis.

## V — EXTENSION DU CHATEAU AU DEBUT DU XVIII<sup>e</sup> SIECLE

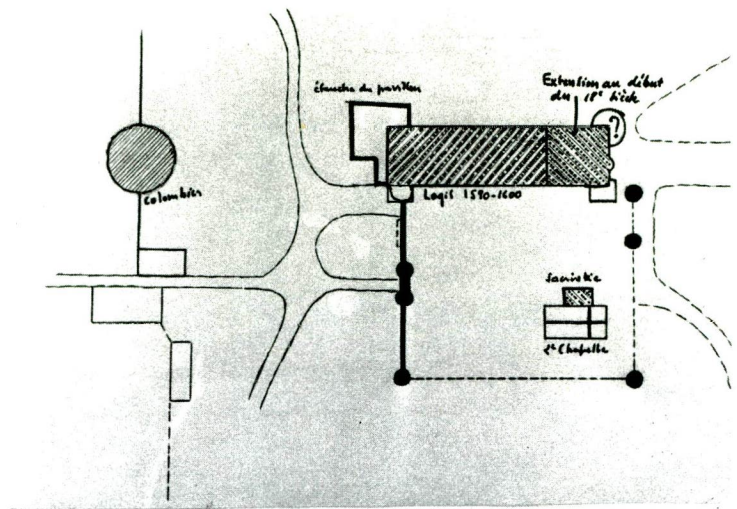
C'est Nicolas-François de Chambray, au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui fit achever presque complètement la démolition des restes du château du XV<sup>e</sup> siècle et termina la construction du nouveau château vers l'est, en y plaçant le buste et les armes de Nicolas de Chambray et de sa femme Bonaventure de Prunelé. Ces deux portraits sculptés dans le goût du XVI<sup>e</sup> siècle décoraient probablement la façade du logis du troisième château et ont été replacés dans la construction du XVIII<sup>e</sup>. Celui de Bonaventure de Prunelé est resté en place, celui de Nicolas a été à nouveau déplacé au XIX<sup>e</sup> siècle. Une petite sacristie fut édiflée au côté nord de la chapelle, avec laquelle elle communiquait par la porte assurant antérieurement le passage du logis du XV<sup>e</sup> siècle au sanctuaire (voir plan n<sup>o</sup> 6 et figure 6 bis).

Nicolas-François fit raser les courtines des côtés sud et ouest, pour dégager les vues du château sur le parc qu'il faisait dessiner et planter de ce côté, en grandes perspectives rayonnantes dans le style du temps. Au bout d'une de ces allées plantée de thuyas, il édifia en 1740 la petite chartreuse où il se retira pour les dix dernières années de sa vie après la mort tragique d'un de ses fils qui l'avait beaucoup affecté. Cette chartreuse, entourée d'un mur circulaire, et d'une buxaie taillée, existe toujours en parfait état d'entretien.

## VI — LA RESTAURATION DU DOMAINE APRES LA REVOLUTION

Jacques de Chambray, qui avait été Président du Conseil de l'Armée Catholique et Royale, et le bras droit de Frotté pendant les guerres de la chouannerie normande, rentra à Chambray en 1803, reconstitua le domaine en grande partie vendu, et restaura le château dont l'intérieur avait été dévasté, les meubles volés, les parquets même enlevés.

Il fit reconstruire à ses frais en 1809, l'église de Gouville dans l'état où nous la voyons aujourd'hui.



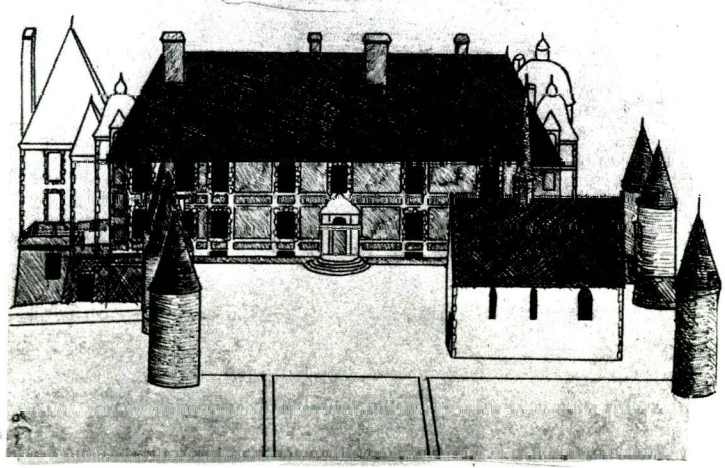
Plan 6

C'est de cette époque également (entre 1810 et 1825) que date la construction de la ferme attenante au château (voir plan n° 7).

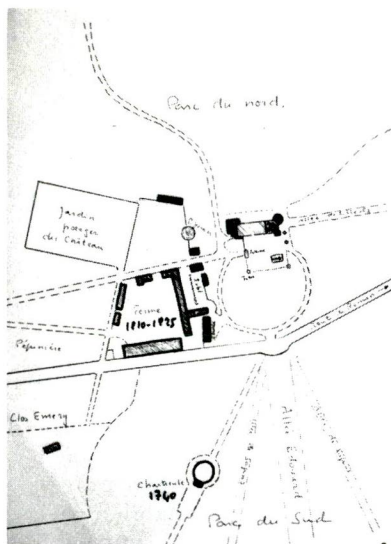
Ces superbes bâtiments disposés adroitement autour d'une cour en forme de trapèze, constituent encore aujourd'hui un ensemble remarquable par la qualité esthétique et le fini de la construction ; la disposition générale des bâtiments, dont la ligne épouse habilement la pente naturelle du terrain, et dont les masses architecturales s'équilibrent judicieusement, le détail de l'ornementation simple des petites fenêtres, des parements et motifs de briques sous les bords des toitures, tout concourt à donner au visiteur le sentiment immédiat d'une parfaite réussite architecturale.

L'ensemble de ces bâtiments qui avait beaucoup souffert de manque d'entretien, est actuellement en voie de restauration graduelle.

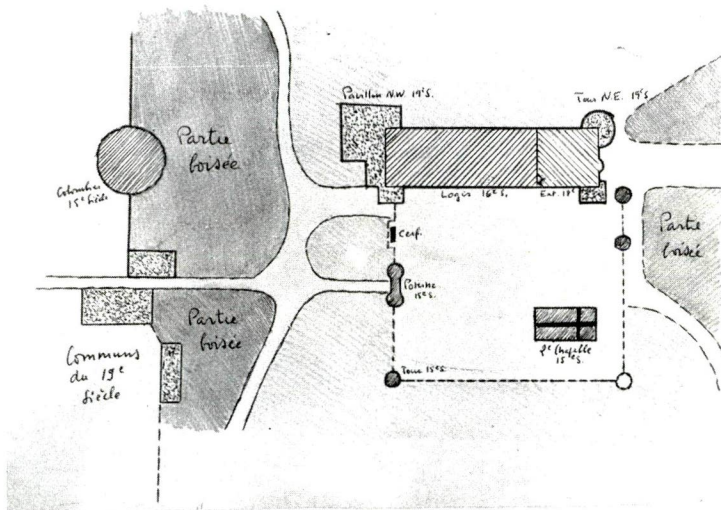
Jacques de Chambray fit aussi construire à cette époque une partie de la ferme d'Aigremont (1821), le moulin de Varenne (1825), la ferme du Cormier (1825).



Plan 6 bis.



Plan 7.



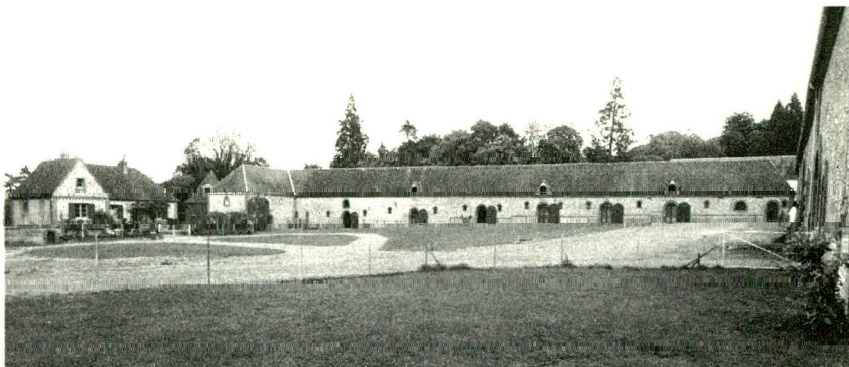
Plan 8.

## VII — LES AMÉNAGEMENTS DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

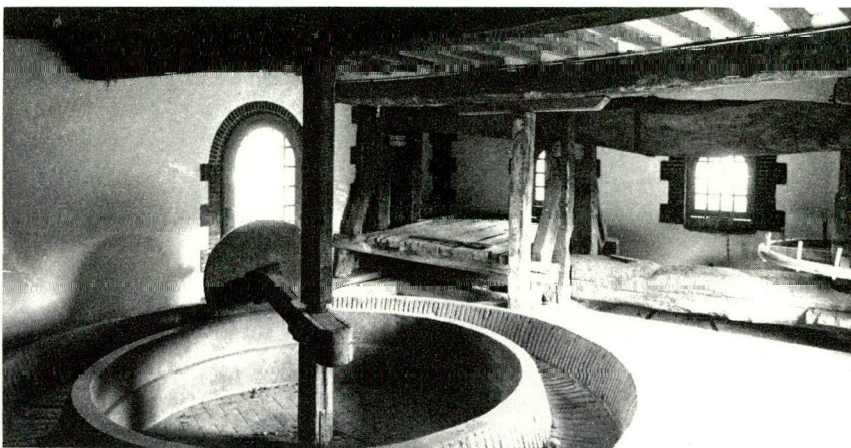
C'est Jacques le Grand Veneur qui entre 1870 et 1885 fit achever l'œuvre de ses ancêtres en faisant édifier à l'angle nord-est une tour cylindrique coiffée d'un dôme, au nord-ouest le pavillon d'angle dont les soubassements existaient depuis le xvi<sup>e</sup> siècle, et aux deux extrémités de la façade méridionale des pavillons d'angle coiffés de dômes en forme de casque. C'est aussi à son initiative que sont dues les hautes lucarnes actuelles à meneaux, substituées à d'autres visiblement sans style et postérieures à la construction. Tous ces travaux ont eu lieu sous la direction d'un architecte de talent, M. DELARUE, qui s'est très heureusement inspiré de l'œuvre originale. Il fit démolir la petite sacristie du xviii<sup>e</sup> siècle, et la porte qui unissait celle-ci à la chapelle fut murée; on plaça à cet endroit en 1853 le fac-similé en marbres de diverses couleurs du tombeau élevé dans l'église Saint-Jean-de-Malte à Jacques-François de Chambray, dit le Bailli de Chambray, vice-amiral de l'Ordre de Malte.

Les dernières courtines du côté ouest furent abattues et remplacées par une balustrade en briques bordant la terrasse sur laquelle fut placée en 1884 la magnifique statue en bronze (du sculpteur LEDUC) commémorant la prise du millième cerf par l'équipage de Chambray, le 20 Février 1884.

Le château acquit ainsi l'aspect définitif que nous lui voyons aujourd'hui et qui doit lui être conservé (voir plan n<sup>o</sup> 8).



La ferme du château.



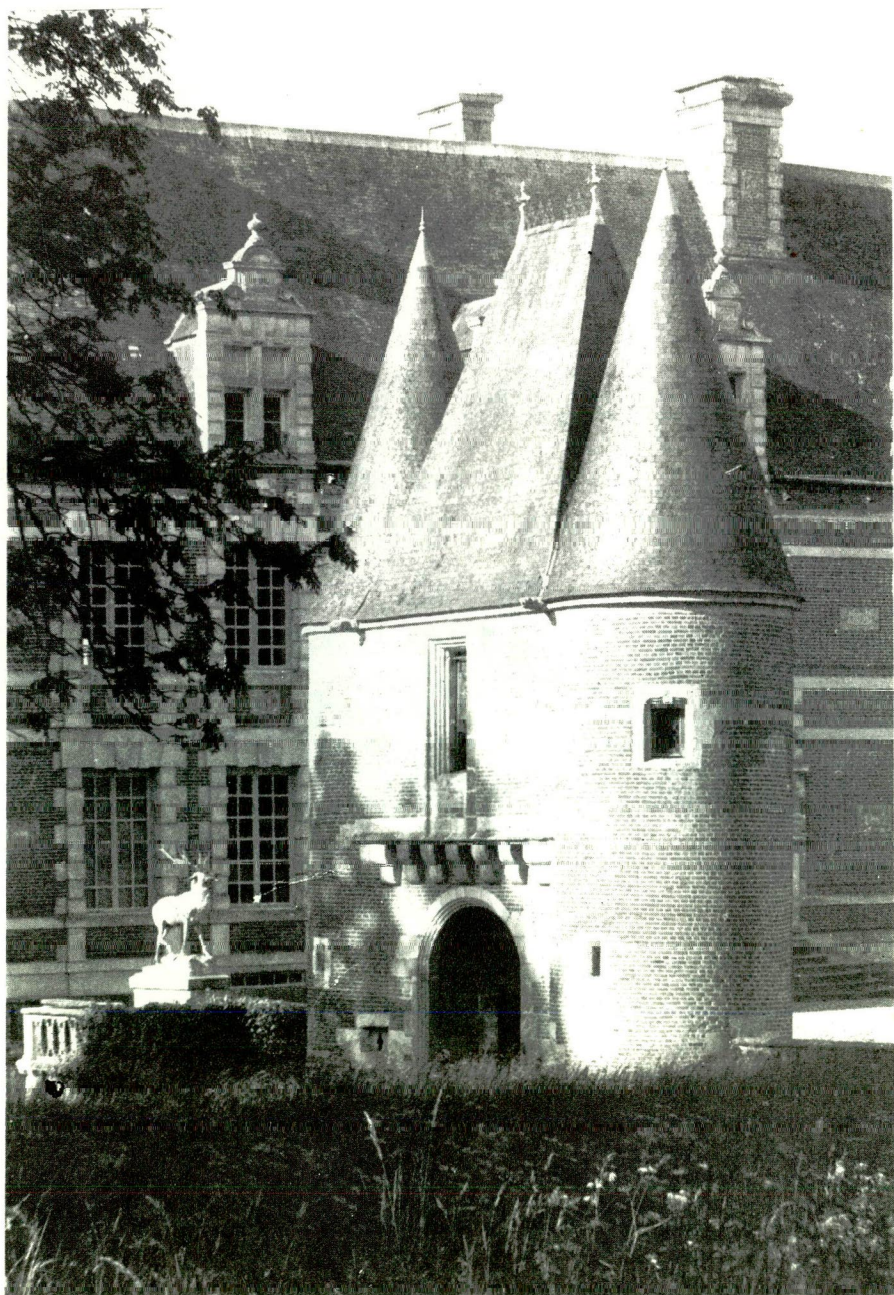
Le pressoir de la ferme du château.

Ce monument vient d'être inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques, en Novembre 1971, et l'ensemble du site et des parcs est en cours de classement, ce qui garantit la sauvegarde d'un ensemble remarquable, témoin de l'histoire rurale locale durant presque huit siècles.

Michel CLEMENT-GRANDCOURT,  
*Directeur du Lycée Agricole de Chambray.*

Références bibliographiques :

- Archives de l'Eure : Notes de Louis Régnier. Tome III F. 200. Gouville.
- Archives de l'Eure : Conférence (non publiée de I. Cloulas.



A gauche de la poterne, la statue  
du « millième cerf ».

# VISITE OFFICIELLE A ÉVREUX DE M. JACQUES DUHAMEL

*Ministre des affaires culturelles*

Le 20 Décembre 1971

A l'occasion de l'Assemblée générale de « Richesses de l'Eure », association créée par le Conseil général pour promouvoir l'action culturelle dans le département et encourager les artistes et tous ceux qui sont attachés à notre patrimoine artistique, M. Ivan CLOULAS, notre secrétaire général, a présenté un rapport dont nous extrayons les passages qui suivent et qui concernent notamment nos activités et les interventions auxquelles nous nous associons.

Après cette séance et avant l'inauguration d'une exposition d'œuvres d'artistes locaux, le Ministre a pu apprécier la présentation documentaire des Archives départementales sur la Révolution de 1789, organisée en liaison avec notre société qui a consacré à ce thème son numéro 3 de décembre 1971.

« Un trait nouveau de notre époque est d'adjoindre aux classiques fonctions de conservation, celles d'animation et de diffusion des richesses du patrimoine artistique, monumental et historique.

Les Musées ont montré la voie. Ainsi dans notre département, celui de Louviers, doublé d'une très vivante bibliothèque et d'un laboratoire audiovisuel constitue un centre vivant de la Culture. Mais il existe bien d'autres domaines où la Culture est présente et où faute de pouvoir franchir certaines barrières le grand public n'a pas accès.

Or, au siècle de l'information omniprésente, il devient nécessaire d'ouvrir largement toutes les « réserves de culture ». De plus en plus en effet l'individu a besoin de se ménager une échappée personnelle, une réflexion propre sur sa place dans la société, dans le monde.

Cette « ouverture » est aujourd'hui l'une des missions essentielles des services culturels.

Or la masse des richesses historiques forme un capital culturel considérable. Dans l'Eure, département d'importance moyenne, nous conservons 11 000 mètres linéaires de documents historiques, 212 sites, 307 édifices, 1 600 objets d'art, protégés au titre des Monuments Historiques. Il faut y ajouter plusieurs collections publiques et privées et au moins

500 églises rurales et 8 000 objets portant témoignage d'Histoire.

Le Directeur des Archives, technicien de l'environnement historique et humain, est de plus en plus sollicité aussi bien par l'administration que par les collectivités et personnes privées. Il s'efforce par ailleurs de faire bénéficier le grand public de la richesse des titres et documents accumulés par des siècles d'Histoire.

Le Service éducatif des Archives, organisé il y a trois ans, monte chaque année des expositions, où les documents locaux voisinent avec des objets, gravures et tableaux afin de reconstituer l'ambiance même de l'époque évoquée : à chacun de feuilleter à sa guise ce vaste album-souvenir, au demeurant élaboré avec assez de soin pour intéresser l'érudit autant que le profane, l'étudiant et le professeur autant que le petit élève. Les catalogues imprimés à la préfecture constituent par la suite de véritables petits guides d'initiation à la recherche.

Le Directeur des Archives assume aussi les fonctions de conservateur des Antiquités et objets d'art. C'est un domaine où les problèmes sont nombreux.

Les édifices sont menacés. Leur entretien et même leur sauvegarde demandent des investissements financiers toujours plus grands si l'on ne veut pas se trouver bientôt dans un désert architectural. Les édifices et leur

contenu, les objets d'art, disparaissent. Ceux-ci sont victimes des voleurs et plus particulièrement dans notre département, proche de Paris, des zones de résidences secondaires, des frontières.

Le vol récent des six magnifiques tapisseries et du retable d'albâtre de la collégiale de Vernon, est présent à tous les esprits.

Contre de tels méfaits, on se sent passablement désarmé. Il est peut-être possible d'en prévenir la généralisation en dotant les édifices majeurs de moyens de protection électronique. Mais comment protéger les richesses d'art des édifices les plus modestes ?

En faire l'inventaire bien sûr, pour les protéger d'abord, les suivre à la trace éventuellement. L'inventaire supplémentaire va être mis en place dans le département. L'inventaire scientifique est en cours, mais n'aboutira pas avant des dizaines d'années.

Dans l'immédiat, vous l'avez dit, Monsieur le Ministre, le 20 octobre 1971 aux Conservateurs, il faut réveiller l'intérêt des collectivités locales pour le capital d'art dont elles sont propriétaires, les engager à prendre résolument leur responsabilité sans se décharger du fardeau sur un clergé trop peu nombreux et soucieux de bien d'autres problèmes.

Nous avons tenté récemment, avec l'appui de « Richesses de l'Eure », cette opération

dans le cadre de la Conservation départementale des objets d'art.

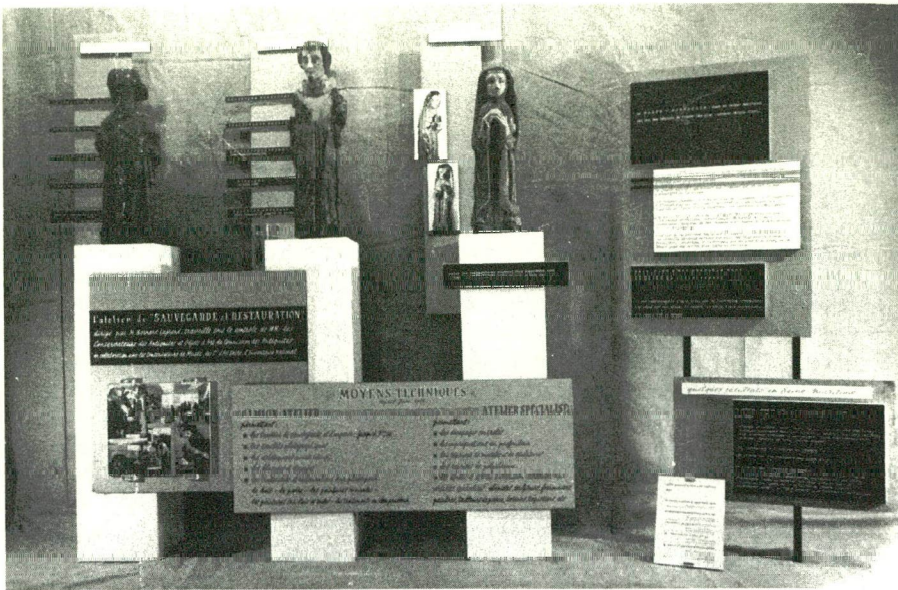
A la base, nous avons ici un terrain d'action privilégié. Une petite commune rurale, Les Baux-Sainte-Croix, un maire dynamique, fort de l'adhésion de son Conseil Municipal et de l'accord du curé, tous décidés à remettre en valeur et à sauvegarder leur capital mobilier : trois œuvres d'art classées, une douzaine d'autres défigurées, mutilées ou enfouies, sous des dizaines de couches de peinture. Un capital à redécouvrir, mais aussi à sauver de la pourriture, des parasites et... des voleurs.

En un an de temps, les fonds furent réunis pour une restauration générale : crédit municipal, collecte, subvention du Conseil Général. Cette église, jusqu'alors à demi abandonnée par le culte, devint alors le

En l'Eglise des Baux-Sainte-Croix, lors de l'inauguration de l'exposition du 13 novembre 1971 : « Sauvegarde et restauration des objets d'art ».

On reconnaît sur la photo : MM. Hayem, préfet de l'Eure, de Broglie, député et ancien ministre, Mgr Caillet, évêque d'Evreux, MM. Duboscq, directeur général des Archives de France, Taralon, inspecteur général des Monuments Historiques, ainsi que le bureau de la société avec son président M. Gilbert Martin.





Présentation des techniques de restauration (atelier Bernard Legrand).

lieu pendant quinze jours d'une présentation des techniques de la restauration et de la sauvegarde. La soirée inaugurale de gala unissait le grand public aux premières personnalités départementales et à plusieurs responsables nationaux. Presse, télévision, affichage, attirèrent dans l'édifice une multitude de visiteurs et aux premiers rangs de nombreux maires de communes rurales. Ainsi chacun pouvait se documenter sur l'intérêt de cet indispensable entretien du patrimoine commun. Chacun pouvait apprendre « sur le vif » le fonctionnement du service des Monuments Historiques et le travail d'un atelier agréé par les agents du Ministère.

Pour compléter cette leçon d'art, la salle des fêtes communales présentait une exposition rétrospective des figurations christologiques qui dépassait largement le cadre de la Normandie.

Il est, dans le domaine des richesses léguées par le passé, bien d'autres entreprises auxquelles le soutien d'une Association est nécessaire. Dans notre département, nous avons redonné vie à la Société Libre de l'Eure, créée en l'an VI et qui retrouve un second souffle après cent quatre-vingt années d'existence : elle organise des conférences publiques et édite un bulletin qui tire profit de l'expé-

rience de la revue d'art et d'histoire « Nouvelles de l'Eure », publication exemplaire qui met à jour les richesses artistiques du département. La Société Libre ouvre des sondages archéologiques et des chantiers de sauvegarde à Harcourt, Ivry-la-Bataille, Beaumont-le-Roger et le Vieil-Évreux : certains ont été récompensés de votre main, Monsieur le Ministre, au titre de chantiers de jeunes. Parallèlement, la Société des Amis des Monuments et Sites surveille l'état de notre capital monumental.

Je me permettrai, Monsieur le Ministre, Monsieur le Préfet, Messieurs les Présidents, d'émettre un souhait en terminant : celui que, en quelques points de notre département, recommandés par leurs traditions et leurs richesses d'art et d'histoire, des édifices majeurs soient disponibles pour les activités culturelles, à Évreux, bien sûr, mais aussi à Bernay, où la Municipalité conjointement avec les Monuments Historiques restaure la magnifique abbatale, et, nous l'espérons, bientôt à Gaillon, où pourraient être remontés les vestiges d'une des plus belles résidences princière de la Renaissance, cadre sans pareil pour l'installation prévue de l'École des Métiers d'Art et pour une multitude de manifestations culturelles intéressant la Normandie et le pays entier. »

# A TRAVERS LA PRESSE

## ÉCHOS DE LA VIE DE LA SOCIÉTÉ

Nous avons pensé que nos lecteurs seraient heureux, en ce numéro où la place nous est moins mesurée, de retrouver une documentation plus abondante sur les activités récentes de la société.

Nos conférences et nos sorties organisées par le bureau de la société ou par la section de Pont Audemer ont trouvé dans la presse locale et particulièrement dans *Paris-Normandie*, *La Dépêche d'Évreux* et *Le Pont-Audemer* d'excellents informateurs. Nous reprenons pour le bulletin de la société avec l'autorisation de leurs auteurs — qui sont aussi nos membres actifs — quelques comptes rendus de conférences : la sorcellerie en pays normand, par l'abbé Alexandre; la Normandie pendant les guerres de religion du XVI<sup>e</sup> siècle par M. Bernard MAHIEU; l'Histoire au présent par M. Pierre CHAUNU; le Parc Régional de Brotonne par M. FONTALIRANT.

Les sorties organisées à Pont-Audemer le 1<sup>er</sup> mai et le 11 mai à Avrilly et au château d'Ivry ont présenté aussi beaucoup d'intérêt.

## LA SORCELLERIE EN PAYS NORMAND

par l'abbé ALEXANDRE

Grâce à la Société libre de l'Eure, une centaine d'auditeurs — très attentifs — ont eu droit, mercredi soir, en la salle des Agriculteurs, à une « avant-première » d'émissions de télévision, dont le succès futur ne fait pas de doute. C'est, en effet, pour l'O.R.T.F. que l'abbé Alexandre, curé de Vattetot-sous-Beaumont, en Seine-Maritime, a préparé une série de notes sur la sorcellerie en pays normand.

Il faut le préciser tout de suite, l'abbé Alexandre n'a rien du sorcier : le teint fleuri du bon vivant, large comme une armoire de son pays de Caux, il respire la bonne santé morale et pratique l'humour avec un rare bonheur. Il faut l'avoir entendu conter l'entrée dans une ferme normande pour savoir à quel point.

Comment a-t-il été amené à étudier un tel sujet? Au départ, tout simplement pour démystifier — à la demande de l'O.R.T.F. — une affaire d'envoûtement. Il souligna les difficultés d'une telle enquête, les réticences rencontrées : « J'aime mieux pas parler de « châ »... et surtout la confusion qui règne entre différents genres, entre la radiesthésie et la sorcellerie par exemple.

Confusion qui a été entretenue par la technique missionnaire de l'Église qui s'est contentée, à l'origine, de retourner le culte païen. Car on ne voulait pas heurter les fidèles. C'est l'explication de nombreuses pratiques du culte des bons saints. L'œuf — symbole de fécondité — derrière la statue de saint Côme. De même les

médailles ne sont qu'une transformation des pentacles, cercles aux signes cabalistiques remontant très loin dans le temps.

Démystifier, certes, c'est là un des buts de l'abbé Alexandre, sans pour autant faire preuve de trop de scepticisme. « Ni trop crédule, ni trop sceptique ». Il le précise en notant qu'en toutes circonstances, il s'agit d'établir l'authenticité des faits et de tenter de les expliquer. Car on ne peut, en ce domaine, tout expliquer...

Passant en revue les guérisseurs, les bons saints, les fantômes, le phénomène de voulté (blocage des individus, des attelages, voire des cars dans la côte de Canteleu!) et les maisons hantées, il conta, durant deux heures, de multiples faits dont l'authenticité ne saurait être mise en doute, et certains étaient bien troublants. L'arrêt du feu des brûlures, entre autres, qui peut faire guérir, en quelques heures, une main brûlée au troisième degré. Phénomène qui se rattache sans doute aux pratiques en usage au Moyen Orient qui permettent de marcher pieds nus sur des braises sans dommages ! Les pèlerinages à saint Meen (pour la peau), à sainte Claire (pour les yeux), à sainte Appoline (pour les dents), etc., sont-ils efficaces? Il se trouvera, dans les campagnes, bon nombre de personnes pour le soutenir par expériences vécues.

Les fantômes ne sont que des projections personnelles, mais il semble bien qu'il puisse

s'établir entre les êtres des transmissions de pensée et la réalité des rêves prémonitoires ne fait pas de doute. L'abbé Alexandre a particulièrement étudié les problèmes des « jeteux de sorts », et l'enquête qu'il a menée sur le presbytère hanté de Cideville et sur une affaire de bergers dans le canton de Criquetot-l'Esneval, durant l'occupation, a laissé plus d'un auditeur rêveur...

Le conférencier fournit une explication en remontant à l'âge néolithique, à la naissance de l'humanité, au passage de la cueillette à la culture. Les hommes auraient à ce moment essayé « d'expliquer le monde ». Ils auraient approfondi d'autres données que les nôtres. Données qui auraient été perdues au fil des âges, malgré le « Grand Albert » et les « Clavicules du diable ». Et nous serions en présence des restes des vestiges d'une philosophie qui ne s'est pas communiquée.

En conclusion, l'abbé Alexandre souhaitait que ses émissions « exorcisent » les problèmes,

qu'elles replacent les choses à leur véritable place en reconnaissant honnêtement qu'elles n'entrent pas dans les catégories que nous connaissons.

La discussion qui suivit fut également très intéressante. De nombreux auditeurs apportant des anecdotes, la salle était devenue le lieu d'une veillée de nos ancêtres où l'on se racontait de belles histoires de dames blanches, de fées, de sorts... Toute une partie de notre riche folklore!

Et le mot de la fin revint, bien sûr, à l'abbé Alexandre répondant à M. Jardillier qui, en le remerciant chaleureusement, lui avait demandé quand passeraient ses émissions à la télévision? « Pour savoir quelque chose à l'O.R.T.F., c'est encore plus compliqué que la sorcellerie! »

L. MOUTARDIER.  
(Paris-Normandie  
du 14 Janvier 1972)

## UNE BRILLANTE ÉVOCATION DU MOUVEMENT RÉFORMISTE DU XVI<sup>e</sup> SIÈCLE

On se souvient de la fameuse apostrophe de Guizot : « Vous voulez du roman, lisez de l'histoire ». Ou ne manquez pas de la revivre en compagnie d'un de ces hommes qui s'en sont faits les hérauts privilégiés. Tel M. Bernard Mahieu, conservateur en chef aux Archives nationales à Paris, invité, mercredi soir, par la Société libre de l'Eure, à faire le point sur le mouvement réformiste du XVI<sup>e</sup> siècle en Normandie. Sujet d'autant plus « motivé » que le conférencier, présenté par M. Jardillier, vice-président de la Société libre, aux quatre-vingts auditeurs (cependant sollicités le même soir par un document télévisé de premier ordre), est lui-même originaire de notre région, dont il souligne d'entrée la place éminente qui est la sienne au sein de l'histoire, et particulièrement celle des guerres de religion.

### UNE PROVINCE-PILOTE

Politiquement, socialement, économiquement, la Normandie au début du XVI<sup>e</sup> siècle est ce que l'on appellerait de nos jours une province-pilote, dont la population égale celle du Portugal; détail déterminant : l'indice d'alphabétisme est parmi les plus bas, et « il est indéniable, souligne M. Mahieu, qu'il faut voir

ici, corrélativement à l'activité des imprimeurs et des premiers colporteurs des écrits de Luther, l'explication d'un phénomène dont l'ampleur ne tardera pas à s'affirmer. » Premières réactions du « pouvoir » — premières répressions — premiers autodafés où l'on jette pêle-mêle dans les flammes les écrits sacrilèges et leurs auteurs. Premiers martyrs protestants dont le sang — les cendres, plutôt — allaient rapidement consolider, au cours d'une première période-clé, de 1555 à 1560, le mouvement réformiste et, en quelque sorte, l'officialiser. Cette nouvelle assemblée, qui offre l'exemple d'une organisation bien structurée, trouve un écho favorable chez les Normands qui se plaisent à reconnaître en elle un certain nombre de leurs qualités fondamentales.

### DES CHAPITRES A DÉCOUVRIR

Après un rapide inventaire des Communautés normandes (Rouen, Dieppe, Bayeux, surtout, Evreux restant curieusement à l'écart du mouvement), l'orateur aborde l'année cruciale, de 1562, avec le massacre de Vassy, détonateur de la vague de révolte et de répression qui allait suivre, pour aboutir au terrible siège de Rouen; puis, à la Saint-Barthelémy, de douloureuse

mémoire, et dont on célébrera précisément la commémoration cette année. Bain de sang fratricide, annonciateur du retour progressif au catholicisme, ne laissant subsister que quelques foyers protestants, dont certains (particulièrement dans le Calvados) connaissent toujours une forte activité.

Enfin, deux batailles : Arques-Ivry; deux noms qui allaient sonner le glas de l'entité normande du protestantisme, et assurer le trône d'Henri IV qui signe le fameux édit de Nantes.

De ces pages vibrantes, nombre de chapitres restent cependant peu ou mal connus. D'autres restent encore à découvrir. Telle sera, en forme

d'invitation, la conclusion de M. Mahieu, qui a pu mesurer à la chaleur des remerciements de M. Cloulas, Directeur des Archives départementales et secrétaire général de la Société libre, et à celle de l'accueil qui lui fut réservé, le degré d'intérêt, voire de passion, que les Ébroïcienais portent à l'histoire, a fortiori lorsqu'il s'agit de celle de leur province. Restituée, il est vrai, par un maître d'œuvre.

Pierre ROUSSEAU.

(Paris-Normandie  
du 11 Février 1972)

## « L'HISTOIRE AU PRÉSENT » PAR M. CHAUNU

### *Une réponse aux mutations et à l'angoisse de notre époque ?*

Mercredi soir, à la Chambre d'Agriculture M. Chaunu, professeur à la Sorbonne spécialiste des Sciences humaines, expliqua de façon fort brillante, une nouvelle discipline, un système de pensée : l'histoire quantitative.

A la veille de la Deuxième Guerre mondiale, le monde se remettait à peine du formidable soubresaut économique consécutif à la crise de 1929.

Les économistes d'alors, Keynes en particulier, dans sa « Théorie générale de l'emploi », se sont efforcés de comprendre et de démontrer les ressorts et les mécanismes de cet effroyable « krach », afin que les pays évitent à l'avenir de retomber dans les fautes passées.

Mais l'économie, fructuante entre les Deux Guerres mondiales, ne cesse de croître dès 1945 à une vitesse affolante dans les pays occidentaux. D'un autre côté, on assiste, benoîtement, à une accélération, toute aussi vive de l'appauvrissement des pays du Tiers-Monde, nouvellement libérés de l'emprise coloniale.

Les valeurs sont bouleversées, la « Théorie générale » de Keynes, considérée longtemps comme le mètre-étalon de l'économie, est remise en question.

L'historien va maintenant se consacrer à l'étude quantitative des faits, et ne rechercher que des résultats pouvant se « couler dans un moule de comptabilité nationale ». L'histoire quantitative fait ses premiers pas.

Cette histoire de la croissance économique vient en majeure partie de la prise de conscience d'une très ancienne structure du monde.

En 1830 déjà, en Angleterre, on avait jugé utile d'instaurer un registre répertoriant toute la production du pays, toute la richesse nationale.

L'idée d'une comptabilité nationale était née. Maintenant, devant la richesse de l'information, des chiffres, l'histoire économique devient un ensemble de méthodes aptes à étudier l'influence des différents facteurs modelant notre société.

L'histoire sérielle, proche parente de l'histoire quantitative a notamment mis en relief l'influence de la variable climatique sur la démographie, qui... ajoute le conférencier — « fait déborder l'histoire vers autre chose ».

En effet, après le tournant de la guerre froide de 1962, le schisme de l'université de Berkeley en 1964 et les événements de mai 1968, l'histoire doit dorénavant répondre aux mutations et aux angoisses des peuples, donc donner une structure de civilisation plus satisfaisante.

La croissance économique, qui fut longtemps le char de bataille des politiciens, n'est plus de nos jours auto-motivante.

« On ne tombe pas amoureux d'un taux de croissance ». Cette phrase, ornant le mur des facultés est significative car elle sonne le glas à une civilisation qui croyait progresser en allant simplement de l'avant.

Il faut donc maintenant, à l'aide de cet outil efficace et prometteur qu'est l'histoire quantitative, retrouver l'Homme dans ses valeurs profondes.

D. G.-F.

Dépêche d'Évreux du 18 mars 1972



Un lieu célèbre de la Forêt de Brotonne : « le Chêne-Cuve ».

## A LA SOCIÉTÉ LIBRE DE L'EURE

### *M. Fontalirand a parlé du Parc Régional de Brotonne*

M. Fontalirand, chargé de mission pour l'aménagement du Parc de Brotonne a bien voulu venir exposer ses intentions devant les membres de la Section de Pont-Audemer de la Société Libre de l'Eure.

Presque tous les membres étaient présents, accompagnés de quelques visiteurs intéressés par cette question concernant tout particulièrement notre région de Pont-Audemer.

M. Beauvais, retenu par des engagements antérieurs, s'était excusé de ne pas pouvoir assister à cette réunion, où nous avions le plaisir de noter la présence de M. Duramé, président de la Société des amis des sites et monuments de l'Eure, toujours soucieux de ce qui concerne le patrimoine Normand.

Après avoir brièvement présenté le conférencier, le président donne la parole à M. Fontalirand qui devait, pendant deux heures, maintenir l'attention de l'assistance par un exposé simple, précis et clair, de la situation créée par l'arrivée de l'autoroute, le développement industriel de la Basse-Seine, faisant connaître ses craintes et exprimant ses espoirs.

Qu'on le veuille ou non, une chose est certaine : avec l'autoroute Brotonne se trouvera à proximité de Paris et sera un centre d'attrait pour de nombreux promeneurs. Amoureux de la nature? Oui... Ce qui ne veut pas dire qu'ils sauront la respecter.

Pour éviter une invasion anarchique de la forêt n'est-il pas souhaitable de l'aménager, même si cela doit entraîner certains interdits : limitation de l'entrée des véhicules au cœur du domaine forestier, lutte contre le bruit, règles de propreté et, tâche certainement la plus difficile, faire « comprendre » la forêt à un monde profane, bien ignorant dans l'art d'en interpréter les différents aspects. En un mot, ne pas se prêter à un envahissement spontané.

Un autre risque : la tentation pour certains maires des communes avoisinantes de laisser croître un envahissement pavillonnaire par des lotissements plus ou moins heureux, car un accroissement de population dans une commune rurale n'est pas obligatoirement bénéfique. Les charges d'aménagements divers pouvant dépasser de beaucoup les ressources apportées.

La création de zones industrielles envisagées sur la rive droite de la Seine doit être l'objet d'études approfondies. C) qui est considéré

sous le nom de « Parc de Brotonne » ne consiste pas en la forêt de Brotonne seule. Il s'agit d'un ensemble de 49 000 ha dont une bonne partie se trouve de l'autre côté du fleuve, dans une zone objet des convoitises parisiennes pour tenter de faire de la vallée de la Seine un complexe industriel de Paris à la Mer...

C'est ainsi que ce projet, qui englobait 33 communes au départ, en englobe maintenant 47 ayant donné leur accord : 25 en Seine-Inférieure et 22 dans l'Eure. Si certains pays étrangers ont compris depuis longtemps l'intérêt de la formation de ces parcs, en France cela ne fait que six ans que l'idée a pris corps, avec des expériences plus ou moins heureuses. Nous aurons au moins l'avantage de pouvoir bénéficier de cette expérience près des parcs paraissant être une réussite.

Loin d'être hostile à toute construction, M. Fontalirand souhaite au contraire qu'un effort soit entrepris dans la rénovation des maisons normandes existantes, voire dans la construction en bordure de hameaux d'un même style normand. Des projets seront proposés par des architectes qualifiés et une attribution de subvention serait souhaitable pour aider à cette réalisation.

Un recensement des équipements et des prévisions d'animation sont en cours. Il importe de créer des circuits à l'intérieur du massif pour permettre aux promeneurs d'en apprécier tout le charme. Circuits pédestres, cyclistes ou d'équitation doivent pouvoir être accessibles à tous, car il a été constaté que beaucoup de citadins ne savent pas quoi faire tout au long d'une journée en forêt. Combien sont capables d'énoncer les essences des arbres qui s'y trouvent? (Toute une éducation est à faire pour inciter les touristes à pouvoir se livrer avec profit à une étude de la région, permettant de « meubler » d'une façon agréable une journée de loisirs.

Sans oublier les enfants dont il est nécessaire sinon de diriger, du moins d'orienter les jeux, tout en leur apprenant le respect de la forêt, de sa flore et de sa faune.

Dans ce but, des promenades instructives pourraient être organisées par les écoles. Des « chantiers » de recherches et d'études sont à envisager. A cet effet, un premier essai va être tenté cette année au château de St-Thurien, rénové pour permettre l'accomplissement de stages.



Le marais Vernier : (Promenade de la société le 1<sup>er</sup> mai 1972.)

Un questionnaire sur les activités et un avant-projet sur les possibilités sera soumis aux communes pour la fin de juin, où les avis du plus grand nombre seront sollicités. Cet avant-projet sera présenté aux Conseils généraux avant la fin de l'année afin qu'une décision soit prise pour pouvoir, l'an prochain, obtenir l'agrément ministériel qui permettra d'entrer dans la voie des réalisations.

Une personne pose la question de la chasse à courre, considérée par beaucoup comme une survivance barbare des usages d'autrefois? Cette question est bien difficile à solutionner, car elle a ses adversaires et ses partisans. D'autre part, il est nécessaire, dans l'intérêt de la forêt même, de limiter le nombre des cervidés pour éviter la destruction intensive des jeunes plants. Un projet de « reprise » des animaux en sur-nombre pourrait être envisagé, à la condition toutefois de ne pas enfermer les sujets repris dans des parcs enclos où ils seraient nourris par l'homme, leur faisant ainsi perdre en peu de temps leur caractère propre.

Une question fut également posée concernant toute la région du Marais-Vernier. M. Fontalirant souhaiterait que cette région, si particulière par sa formation, son climat, sa faune et sa flore, déjà bien atteintes par les pollutions industrielles en provenance du Nord de la Seine, soit rattachée au Parc de Brotonne. Certains s'y montrent favorables. D'autres sont hésitants. Avec le temps, le conférencier espère qu'une solution positive sera acceptée, ce qui permettrait aux jeunes de se livrer à d'intéressants travaux de recherche surtout en ce qui concerne la flore, d'une particulière richesse dans toute la région du Marais et jusqu'à Saint-Samson-de-la-Roque.

La question de la chasse sur les propriétés privées jouxtant la forêt fut également évoquée. Si la propriété privée conserve ses droits, il

serait sans doute possible que les chasseurs s'astreignent à une certaine discipline afin de bénéficier des aménagements envisagés, car toutes ces différentes mesures entraîneront un service de surveillance très stricte afin d'éviter les déprédations commises le plus souvent inconsciemment, et les propriétaires ne pourraient qu'en tirer profit.

A la suite d'un échange de vues très diversifié, le président remercie l'assistance de son attention et le conférencier de son exposé si complet. Il exprima sa satisfaction de voir proposer de mettre en application, avec « quelques années de retard », les principes exposés par le curé Rever, curé de Conteville de 1784 à avril 1794 (date à laquelle il remit ses lettres de prêtrise comme le lui enjoignait l'arrêté du 18 Germinal An II) avant d'être nommé, vers la fin de ce même siècle, à la direction de l'École Centrale d'Évreux, où il préconisait que l'histoire naturelle devait faire l'objet d'observations sur place et non dans des salles; que les vacances devaient avoir pour but un voyage avec étude des richesses des localités parcourues, ainsi que celle de la flore. A ce sujet, il est suggéré qu'il serait curieux de comparer les résultats acquis par les jeunes qui viendront à St-Thurien et se proposent d'aller jusqu'à la Roque, avec les conclusions rapportées par les élèves de Rever lors du voyage de l'École Centrale effectué en l'An VIII dans cette même région.

L'assistance s'est montrée unanime pour approuver M. Fontalirant dans son opposition à la transformation de la forêt de Brotonne en un vaste Luna-Park.

Roger DUBOS  
« Pont-Audemer »  
du 11 mars 1972

## UNE AGRÉABLE SORTIE AVEC LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ LIBRE DE PONT-AUDEMER

Profitant d'une des rares belles journées de ce printemps, les membres de la section de Pont-Audemer de la Société libre de l'Eure ont fait, il y a quelques jours déjà, une fort belle promenade à travers la campagne normande de notre région.

Partie de Pont-Audemer où avait lieu le rassemblement, la caravane de voitures sinua à une allure paisible par les petites routes permettant à chacun d'admirer le plus beau paysage normand de l'année. Celui où les pommiers en fleurs forment de jolis bouquets se détachant tantôt sur le fond d'une nature verte et généreuse cernée de coteaux bleutés, tantôt sur les tons nuancés des frondaisons changeant à chaque instant quand le soleil joue à cache-cache dans le ciel pommelé.

A Conteville, où M. Larcier, maire, salua les promeneurs, M. Jardillier, vice-président de la Société Libre et conservateur du château d'Har-court, fit une intéressante causerie sur l'abbé Rever personnage célèbre de la localité. A l'église de Carbec, M. Féret, membre de la section de Pont-Audemer, fit un exposé sur l'abbaye disparue de Grestain, le tombeau d'Arlette, le village disparu de Saint-Ouen-du-Val et le pèlerinage de Saint-Méen. A Beuzeville, M. le chanoine Leprieur présenta l'église Saint-Héliér qu'il connaît mieux que quiconque puisqu'il est l'artisan de sa merveilleuse transformation. Il présenta les belles choses qu'elles contiennent et notamment les belles verrières du maître Decorchemont. M. Roger Dubos président de la section de Pont-Audemer et organisateur de la sortie lui exprima ses vifs remerciements.

La randonnée se poursuit par la côte du Torpt, la Côte Duval, La Fossé, Fort-Moville, Tricqueville autres chemins charmants. A Saint-Étienne-l'Allier, on s'arrêta au restaurant Baillif où le menu excellent fut présenté en patois. Ensuite ce fut la visite du château de Saint-Étienne, celle du château de Launay et des sites de la région de Saint-Grégoire.

A Saint-Étienne, M. Gilbert Martin président de la Société Libre au milieu de son allocution lut une poésie amusante sur le cidre. Puis M. Dubos prononça quelques mots pour excuser M. le Maire de Pont-Audemer, remercier les amis de la société et MM. Jardillier et Féret qui ont agrémenté le parcours d'agréables et érudites



L'église de Carbec-Grestain.

causeries. Il évoqua le délassément d'éprouver dans des sites empreints du plus pur calme sylvestre, la quiétude parmi les paysages « si simples dans la lumière ouatée donnant des horizons bleutés à nos vertes collines où tout respire calme et sérénité où on peut entendre le chant d'un oiseau miraculeusement échappé à la destruction ».

Le plaisir de la promenade dignement complété par celui de la table, M. Dubos rendit hommage à un Pont-Audemérien Guillaume-Tirel dit Taille-vent (1310-1395) rappelant son rôle glorieux pour avoir procuré du bien-être à ses semblables. Né à Pont-Eau-de-Mer, il fut enfant de cuisine au service de la reine Jeanne à Évreux; maître-queux de Charles V et grand maître des garnisons de Charles VI, il écrivit des livres de recettes vers 1360. Il inventa les saucisses, créa le mirliton de Pont-Audemer dont un pâtis-sier de cette ville continue la fabrication.

Le président de la section pont-audemérienne envisage même de réunir ses amis de la société au cours d'un repas confectionné avec les recettes de maître Taillevent.

Une autre agréable journée en perspective, pour les membres de la Société libre.

G. GRENTE  
Paris-Normandie  
du Mercredi 17 mai 1972



Le château de Launay à Saint-Georges-du-Vivier.

## AVEC LA SOCIÉTÉ LIBRE

*Visite à Avrilly et Ivry-la-Bataille de deux forteresses prestigieuses*



Au cours de l'excursion d'Avrilly, dans les fossés du château.

Sous la direction de M. Gendreau, architecte des Bâtiments de France, une centaine de membres de la Société Libre de l'Eure ont visité à Avrilly et Ivry-la-Bataille deux forteresses comptant parmi les plus anciennes érigées dans le département. Parmi les promeneurs. MM. Jardillier, vice-président de la Société Libre, conservateur du château d'Harcourt; Clouas, directeur des Archives; l'abbé Saussaye, directeur de

« Nouvelles de l'Eure » ; Plaisse, chargé de cours à l'université de Caen; Baudet, responsable des fouilles au château d'Ivry, et Duramé, président des Amis des monuments et sites. A Avrilly, les visiteurs furent accueillis par les propriétaires, M. et Mme Viron, qui avaient eu l'obligeance d'autoriser la visite de leur domaine.



M. Gendreau précise le plan du château d'Avrilly.

## ENTOURÉE DE PROFONDS FOSSÉS

Ce qui reste de la forteresse d'Avrilly et de sa motte féodale constitue l'un des ensembles les plus typiques des constructions haut-moyenâge-

ses dans la région. La basse-cour, de forme ovale, était entourée d'un mur d'enceinte d'une épaisseur moyenne de 1,70 m, dont on aperçoit encore quelques vestiges. Autour, un fossé de sept mètres de profondeur assez bien conservé.



Les dépendances du château se trouvaient dans cette basse-cour, ainsi qu'une chapelle dédiée — comme à Harcourt et à Gisors — à saint Thomas de Cantorbery, ce qui permet de dater sa construction au dernier quart du XII<sup>e</sup> siècle. Le château proprement dit est situé sur une motte, créée de main d'homme, surplombant un large fossé profond d'une dizaine de mètres. Au centre de l'enceinte, est placée une colonne qui fut dressée en cet endroit par M. Chanoine-Davranches, propriétaire des lieux à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. L'ensemble du château comportait également une grande enceinte extérieure qui a, de nos jours, laissé des traces dans le village : une rue, une mare commune occupent une partie de son tracé. L'intérêt des vestiges d'Avrilly et leur

conservation a permis à MM. Gendreau et Jardillier d'émettre l'idée d'en demander le classement aux services compétents.

Quittant le plateau, la caravane des visiteurs s'est rendue directement à Ivry-la-Bataille et, après avoir abandonné les voitures au pied de l'église, tout le monde a grimpé au sommet de la colline surplombant la vallée de l'Eure où commencent à reprendre vie les vestiges de la forteresse d'Ivry. Il y a quelques années, ce n'était que ronces et taillis à peine pénétrables, puis, le terrain appartenant à la commune, un groupe s'est formé sous la direction de M. Robert Baudet, et a entrepris de dégager les parties encore existantes du château.

### SOUS DES TONNES DE PIERRES

Aujourd'hui, le groupe archéologique d'Ivry se trouve devant un amas considérable de matériaux provenant en partie des démolitions, en partie, semble-t-il, d'apports extérieurs. Le travail de dégagement est considérable, déjà des salles apparaissent, des murs, le fond même de la construction est atteint, mais il faut quelquefois retirer jusqu'à plusieurs mètres d'épaisseur de gravats. L'équipe de M. Robert Baudet est sur les lieux tous les dimanches et pendant les périodes de vacances, mais l'aide extérieure est trop minime pour permettre une avancée rapide des travaux. Il y a deux ans, à la suite d'un concours, l'équipe avait reçu un prix de 2 500 F, mais il a rapidement disparu, la municipalité d'Ivry accorde une subvention annuelle de 300 F; le jour de la visite, la Société libre de l'Eure a promis un don de 250 F, une aide financière de plus grande envergure serait la bienvenue pour ce groupe bénévole qui tend à remettre à jour l'une des forteresses normandes au passé le plus prestigieux.

Puis, voilà que ces jours derniers, un nouveau malheur s'est abattu sur le groupe archéologique d'Ivry : le vieux camion qui servait à évacuer tant bien que mal terres et cailloux vient de rendre l'âme. Comment poursuivre l'œuvre commencée? Peut-être se trouvera-t-il parmi nos lecteurs un généreux donateur disposant d'un véhicule réformé, mais encore utilisable. Cela permettrait aux jeunes d'Ivry-la-Bataille de poursuivre leur travail pour le plus grand bien du trésor archéologique français.

J.-C. LASCAUX

Paris-Normandie  
du 20 Mai 1972



Au cours de la réunion du bureau de la société le mercredi 31 mai, M. Ivan Cloulas nous a annoncé son prochain départ d'Evreux pour occuper un poste auprès de la Direction des Archives de France à Paris.

Les membres du bureau lui ont manifesté leurs regrets en même temps que leur gratitude pour avoir assumé avec dévouement et efficacité la charge du Secrétariat Général de la société.

Nous espérons que l'essor pris grâce à lui par notre association se poursuivra et que la proximité de Paris ainsi que les liens d'amitié noués au cours de quatre années de séjour ébroïcien lui permettront de nous faire bénéficier de son heureuse collaboration.

*SOCIÉTÉ LIBRE D'AGRICULTURE, SCIENCES, ARTS ET BELLES LETTRES  
DE L'EURE  
FONDÉE EN 1832, RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE  
SIÈGE SOCIAL : 2, RUE DE VERDUN — 27 — EVREUX*

#### EXTRAIT DU RÈGLEMENT ADMINISTRATIF

Pour devenir membre de la Société, s'adresser au siège social de la Société ou à un membre du bureau.

La Société Libre de l'Eure est une association départementale à structure fédérale. Elle comporte des sections locales avec un bureau particulier.

Les sociétaires sont invités à adresser au plus tôt au trésorier le montant de la cotisation 1972 par virement au C.C.P.

« Société Libre de l'Eure » Rouen 234430 R

ou par chèque bancaire (ordinaire : 20 F ; de soutien : 30 F).

Le paiement de la cotisation donne droit au service du bulletin de la Société qui paraît 4 fois par an (trois bulletins de liaison et un recueil annuel de publications et travaux, celui-ci étant également vendu en librairie).

La Société organise chaque année un cycle de conférences, des visites commentées de monuments et d'expositions.

#### BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

Président : M. Gilbert Martin, membre de l'Académie Nationale d'Agriculture.

Vice-présidents : M. Henri Clouin, Inspecteur général d'Agronomie.

M. Armand Jardillier, Conservateur du château d'Harcourt.

Secrétaire général : M. Ivan Cloulas, Directeur des Services d'Archives de l'Eure.

Secrétaire général adjoint : Mme Bernadette Suau, Conservateur.

Trésorier : M. André Plaisse, Intendant de l'École Normale d'Instituteurs d'Evreux.

Membres : M. Michel Clément-Grandcour, Directeur du Lycée Agricole de Chambray.

M. Jacques Delcure, Directeur de la Maison de l'Élevage de l'Eure.

M. Gabriel Gendreau, Architecte des Bâtiments de France.

M. Jean Saussaye, Directeur des « Nouvelles de l'Eure ».

---

Nous rappelons à votre attention la très prochaine parution de l'étude de M. André PLAISSE, notre trésorier :

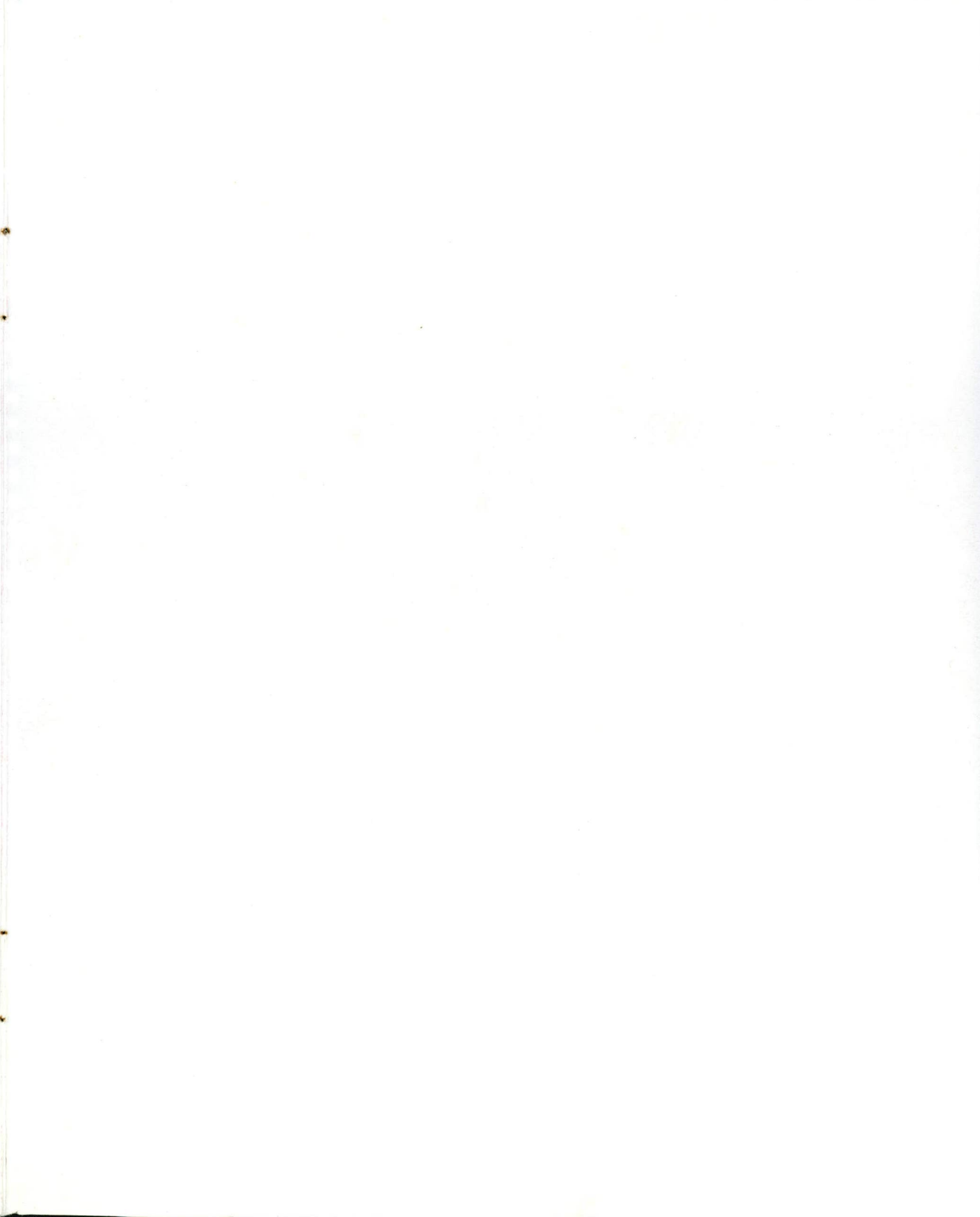
#### **CHARLES, DIT LE MAUVAIS Comte d'Evreux, roi de Navarre**

Cet ouvrage évoque l'une des plus brillantes époques de l'histoire de la région d'Evreux au Moyen Age. Nous prions nos lecteurs de souscrire sans tarder : **30 F** à verser au C.C.P. **Société Libre de l'Eure** : 2, rue de Verdun, Evreux — ROUEN 2344 30 R.

L'exemplaire destiné aux souscripteurs sera numéroté :

---

Imprimerie Hérissey, Evreux — Le gérant : J. SAUSSAYE





10 F



OFFSET/GUENÉ/ÉVREUX